



# **SAHEL : LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SÉCURITÉ**

**Document sous embargo : 3 juillet 2019 00h01 GMT**

[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)



**OXFAM**

Malgré son potentiel de développement, le Sahel fait face à une crise sans précédent. Aux enjeux de développement préexistants s'ajoute aujourd'hui une crise multiforme, sécuritaire, humanitaire et environnementale. Cette crise prend aussi racine dans les inégalités et un sentiment d'injustice profondément ancré, en particulier chez les jeunes. Les inégalités sont criantes et se manifestent dans tous les domaines de la vie. Pour répondre à ces défis, il est urgent que les Etats du Sahel et la communauté internationale, s'engagent à faire de la lutte contre les inégalités une priorité. Les inégalités ne sont pas une fatalité. Elles appellent des réponses fortes et coordonnées de l'ensemble des acteurs au-delà de la réponse actuelle essentiellement sécuritaire.

© Oxfam International juillet 2019

Ce document a été rédigé par Jean Denis Crola (6-pm). Oxfam remercie Imma de Miguel Gonzalez pour ses commentaires et apports, ainsi que Aurore Mathieu, Robin Guittard, Nicolas Vercken, Marc Cohen, Jaime Atienza, Susana Ruiz Rodriguez, Sandra Lhote-Fernandes, Louis-Nicolas Jandeaux, Quentin Parrinello, Armelle Lecompte, Claire Le Privé, Azara Remaila Zanogo, Ismael Boly, Charlotte Masselot, Lucas Vazquez Bassat et les équipes Oxfam du Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad, pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-448-1 juillet, 2019. DOI : 10.21201/2019.4481

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Photo de couverture : Fatoumata vit dans la communauté de Koto Dougo, à 20 km de la ville de Bobo Diulasso, au Burkina Faso. Elle est éleveur productrice de lait. Elle fait 20 kilomètres par jour pour vendre son lait et celui des familles de sa communauté. Photo : Pablo Tasco/Oxfam Intermon.

# TABLE DE MATIÈRES

<b>Résumé</b> .....	<b>4</b>
Réduire les inégalités : une nécessité urgente .....	4
Renforcer la gouvernance et le contrat social .....	6
Mieux coordonner les réponses aux crises et placer la résilience des populations au cœur des interventions.....	8
Recommandations .....	9
<b>Introduction</b> .....	<b>11</b>
<b>1 L'urgence de réduire les inégalités</b> .....	<b>12</b>
Par une fiscalité progressive et plus équitable .....	13
Par des politiques sociales inclusives et de qualité.....	16
Dans le secteur de l'éducation.....	17
Dans le secteur de la santé .....	20
Dans le domaine de la protection sociale.....	23
Par des politiques agricoles et d'élevage ambitieuses et justes .....	25
Par des politiques d'adaptation aux changements climatiques centrées sur les plus vulnérables .....	28
<b>2 Renforcer la gouvernance et le contrat social</b> .....	<b>31</b>
Répondre aux aspirations démocratiques des citoyens .....	31
Promouvoir et protéger l'espace civique des populations .....	33
Etablir et faire respecter un droit égal entre homme et femmes .....	35
<b>3 Mieux coordonner les réponses à la crise et placer les besoins des populations au centre des interventions</b> .....	<b>36</b>
La gouvernance et la sécurité humaine doivent être au cœur des réponses	37
Face à l'augmentation des dépenses militaires, les choix budgétaires des Etats doivent répondre aux attentes sociales des populations .....	38
Coordonner les initiatives pour le Sahel pour construire des politiques publiques durables capables de s'attaquer à la réduction des inégalités .....	41
Recommandations .....	43
Notes & Bibliographie .....	48

# RÉSUMÉ

Malgré son potentiel de développement, le Sahel fait face à de très nombreux défis auxquels les Etats, les institutions régionales et la communauté internationale doivent s'attaquer avec ardeur. Ces défis sont sans cesse rappelés au sein d'instances comme le G5 ou l'Alliance Sahel, qui tentent de coordonner leurs efforts sécuritaires et de développement. Ils sont surtout rappelés chaque jour à la population, en particulier à sa frange la plus pauvre, aux femmes et jeunes, qui craint pour sa sécurité, qui ne parvient pas à accéder aux ressources pour vivre dignement, ni aux services de santé ou d'éducation.

La fracture économique, sociale et politique croissante rend la vie de millions de personnes plus dure et plus courte. Les inégalités sont criantes et se manifestent dans tous les domaines de la vie. Elles enferment une part croissante de la population dans la pauvreté et les laissent sans perspectives d'avenir. Elles alimentent les injustices et les tensions, mettent à mal le contrat social et les relations entre les groupes de population. Elles créent les conditions de déstabilisation et de l'insécurité qui prévaut aujourd'hui dans la région. Les réponses apportées par les Etats et la communauté internationale aux crises humanitaires, alimentaires, climatiques, sécuritaires doivent prioriser la réduction des inégalités et des injustices. Ce prisme est essentiel pour mettre les populations sur une trajectoire de développement inclusif et pour apporter des réponses durables à l'insécurité actuelle. Les inégalités ne sont pas une fatalité. Elles appellent des réponses fortes et coordonnées de l'ensemble des acteurs.

## REDUIRE LES INEGALITES : UNE NECESSITE URGENTE

**Les choix budgétaires et de politique fiscale des Gouvernements sahéliens ne permettent pas de lever des ressources suffisantes pour financer des services publics de qualité à toutes et tous**, ni de réduire les inégalités de revenus dans la population, gage d'un contrat social plus solide. Les recettes publiques ne représentaient en 2016 que 22% du PIB au Sénégal et seulement 14,4% au Niger. Mais en plus d'être faibles, limitant la capacité des Etats à financer des politiques sociales redistributives, les recettes publiques reposent majoritairement sur des instruments de fiscalité régressifs, comme les impôts et taxes sur la consommation. Les personnes pauvres consommant une plus grande partie de leurs revenus que les riches, ils sont proportionnellement les plus taxés et ces mesures impactent encore davantage les femmes, qui font souvent partie de la frange de population la plus pauvre. Parallèlement, les mesures fiscales visant à attirer les investisseurs représentent un manque à gagner considérable pour les recettes publiques. Au Mali en 2015, l'ensemble des exonérations s'élevait à 203,45 milliards de FCFA soit près de 11% du budget du Mali. Trois fois et demie le budget de l'éducation cette année. Les industries extractives sont en particulier des négociatrices puissantes face aux Etats sahéliens. Alors que le Niger est le quatrième producteur mondial d'uranium, son principal produit d'exportation, les revenus qu'il en tire ne contribuent qu'à hauteur de 4% à 6% de son budget. Loin d'être utilisées

comme des leviers pour réduire la pauvreté et les inégalités, ces choix de politiques fiscales ont donc tendance à les maintenir ou à les aggraver.

**Les services publics d'éducation, de santé et de protection sociale laissent à l'écart une grande part de la population, marginalisée ou discriminée.** L'indice de développement humain des pays sahélien est parmi les plus bas au monde, en raison de l'accès inégal aux soins de santé et à une éducation de qualité, directement lié aux inégalités de revenu et de richesse. L'accès des populations aux soins est particulièrement limité par le coût des services : plus de la moitié des familles n'ont pas les moyens d'offrir à leurs enfants le suivi médical dont ils ont besoin. En conséquence, la mortalité des enfants de moins de 5 ans au Sénégal est presque deux fois et demie plus importante dans le 20% le plus pauvre de la population que dans le 20% le plus riche. Au Tchad, les femmes du quintile le plus riche ont quatre fois et demie plus de chance d'être assistées par du personnel qualifié lors de leur accouchement que celles du quintile le plus pauvre. Ces inégalités sont encore renforcées selon les lieux d'habitation, la faible densité de personnel soignant en milieu rural étant particulièrement alarmante et ses conséquences dramatiques. Le statut économique des ménages a également un impact crucial sur le niveau d'éducation des enfants. Au Burkina Faso, le niveau de vie des ménages s'avère souvent être le facteur le plus déterminant de la fréquentation scolaire des enfants, montrant des écarts très importants entre les classes les plus riches et les plus pauvres de la population. L'école ne parvient pas à gommer les inégalités entre filles et garçons et contribue même parfois à accroître l'écart d'opportunités de formation et d'insertion, faute de parvenir à maintenir les filles suffisamment longtemps dans le système scolaire. Dans beaucoup de familles, la décision d'éducation des filles dépend de la situation économique de la famille et passe après les choix éducatifs et professionnels des garçons, les grossesses et mariages précoces qui leur sont imposées et les obligations domestiques attribuées aux filles. Les dizaines de millions de pasteurs, nomades ou transhumants dans le Sahel, sont particulièrement touchés par les inégalités d'accès aux services de base (santé, éducation, eau potable, etc.), mal adaptés à leur mode de vie. Au Mali, en l'absence de statistiques officielles, on estime les taux de fréquentations scolaires entre 2 et 3% pour les enfants des pasteurs nomades.

**Les opportunités de formation, de travail, d'émancipation économique et financière sont très faibles pour une grande part de la population, en particulier en milieu rural.** Le secteur agricole est stratégique dans les pays sahéliens, où une part écrasante de la population dépend de l'agriculture et de l'élevage pour vivre. Mais le milieu rural concentre aussi la plus grande pauvreté et une population très vulnérable aux chocs et les inégalités territoriales et sociales s'y expriment aussi plus fortement. Malgré l'augmentation globale des financements dans le secteur agricole, l'agriculture familiale et des jeunes ruraux, les biens et services publics, sont trop souvent exclus des investissements. Les populations pastorales jouissent d'un accès aux ressources particulièrement inégal. Alors que l'élevage contribue pour près d'un tiers du PIB agricole, il ne reçoit que 10 % des dépenses consacrées à l'agriculture. Au niveau des ménages, les inégalités économiques jouent un rôle décisif dans l'insécurité alimentaire. La faim touche avant tout les populations les plus pauvres, qui n'ont pas accès à la terre ni aux autres ressources productives. Elles ont des difficultés à accéder à une alimentation saine et en quantité suffisante tout au long de l'année et dépendent régulièrement de l'aide

humanitaire ou de la solidarité villageoise pour leur subsistance. L'écrasante majorité des jeunes ruraux n'a d'autre choix que l'économie informelle agricole pour trouver ses moyens de subsistance, l'offre de formation et les opportunités étant très limitées. Or ce travail, souvent au sein des exploitations dirigées par le chef de famille, représente peu d'opportunité d'émancipation sociale ou économique. Pour les jeunes filles s'ajoute la participation aux tâches ménagères qui limite encore plus leurs opportunités. Les femmes subissent la double contrainte d'être femmes et agricultrices. Si elles représentent autour de 40 % de la main-d'œuvre agricole au Burkina, au Mali ou au Sénégal, et qu'elles jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des ménages, elles représentent moins de 10% des propriétaires de parcelles agricoles et ont considérablement moins accès aux ressources.

**Le Sahel est une des régions du monde qui subit le plus les inégalités climatiques mondiales.** Responsables d'une part estimée à 0,25% du total des émissions de gaz à effet de serre, les pays sahéliens se classent parmi les pays les plus vulnérables à ces bouleversements. Au sein de la population, les effets du changement climatique sont également très inégaux. Ils touchent de manière disproportionnée les petits agriculteurs, les populations pastorales, les femmes et les populations les plus pauvres, vivant dans des conditions précaires (logement, ressources, etc.). Les épisodes de sécheresse renforcent les tensions sur les ressources, exacerbant un ensemble de tensions latentes. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs, responsables de centaines de morts ces dernières années en particulier au Mali et au Tchad, sont largement imputables à l'usage et à la propriété du foncier, mal gérés par les pouvoirs publics depuis des décennies. Mais sans solutions adaptées, les sécheresses, la dégradation des sols, et la raréfaction de l'eau auront tendance à favoriser ces conflits, déjà aggravés par le contexte sécuritaire actuel. A force de répétition, les événements climatiques violents devraient également accélérer le rythme des déplacements de population, notamment vers les zones urbaines, augmentant la pression sur l'emploi, le logement, l'énergie, la santé et l'assainissement dans les villes. Lorsqu'elles sont combinées à une instabilité politique et des conflits comme cela a été le cas au Mali en 2012, les sécheresses peuvent alimenter des crises humanitaires dramatiques. Les politiques d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques sont des questions critiques pour les pays sahéliens. En février dernier, 17 Etats de l'ensemble de la bande du Sahel ont annoncé un « plan d'investissement climatique » de 400 milliards de dollars, qui a reçu des premières promesses d'aide. Mais les besoins de financement restent immenses.

## RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LE CONTRAT SOCIAL

**Les pays du Sahel sont confrontés à des difficultés de gouvernance institutionnelle, territoriale et économique.** Les défis sont immenses pour améliorer les services de base et leur accès, renforcer les systèmes de justice, lutter contre la corruption, mettre en place des institutions efficaces, inclusives et équitables, capables d'améliorer les services publics et l'engagement citoyen. Ces défis sont autant de griefs faits aux gouvernements et qui ont contribué à affaiblir la légitimité des Etats. Les populations aspirent au respect de leurs

droits les plus fondamentaux, à plus de justice, de transparence, de redevabilité, à tous les niveaux. Ces demandes de justice sociale s'expriment dans les mouvements citoyens qui se sont renforcées ces dernières décennies. Les initiatives collectives, associatives, citoyennes, médiatiques, se multiplient pour lutter contre la corruption, améliorer la transparence et l'information sur les budgets et les dépenses publiques. Mais le mécontentement s'exprime également dans la rue. Au Burkina Faso, au Tchad, au Niger, le climat social se dégrade face aux mesures d'austérité prises par les Etats, qui touchent directement les plus pauvres. Les manifestations et des grèves généralisées au Tchad, suite aux réductions drastiques des dépenses publiques et aux fortes augmentations de taxes imposées depuis 2016, en sont une dramatique illustration.

**L'expression démocratique des populations sahéniennes se heurte ces dernières années à une réduction importante de l'espace civique.** Les limites de l'exercice de la citoyenneté sont multiples : cadre réglementaires restrictifs, obstructions bureaucratiques et absence de protection spécifiques des acteurs engagés ou critiquant ouvertement les mesures prises par les élites au pouvoir. En Mauritanie, des associations et collectifs de défense des droits humains ont dénoncé en 2016 l'adoption d'un projet de loi restreignant la liberté d'association et retreignant les domaines de compétence et les niveaux d'action des organisations de la société civile. Dans les pires des cas, ces organisations mais aussi les journalistes et citoyens qui militent en faveur de la transparence budgétaire et dénoncent la corruption sont victimes de campagnes de dénigrement, de censure, d'actes d'intimidation et de violences. Au Niger par exemple, les organisateurs de la Journée d'action citoyenne en mars 2018 qui appelaient à contester certaines mesures jugées injustes du projet de loi de finance adopté fin 2017, ont pour beaucoup été interpellés et condamnés à des peines de prison. Au Tchad, les associations de défense des droits Humains dénoncent depuis des années une restriction de l'espace public et notamment du droit à manifester pacifiquement, qui ont encore diminué depuis les élections de 2016. La garantie des droits à la liberté d'association, d'expression, de réunion et d'information est pourtant une condition indispensable à l'expression démocratique et la stabilité politique.

**La discrimination à l'égard des femmes sahéniennes s'exprime dans toutes les sphères de la société.** Elle est profondément inscrite dans les mœurs et pratiques mais aussi dans les institutions sociales déterminant le statut des femmes en tant qu'actrices dans la société, dans la vie politique et démocratique, dans l'économie, ou dans la sphère privée. C'est le cas notamment des institutions sociales qui déterminent le pouvoir décisionnel et le statut des femmes au sein du ménage et de la famille. Le mariage et le divorce, l'autorité parentale, les droits à l'héritage, sont régis par des règles de droit ou informelles, des normes et des pratiques sociales qui sont très défavorables aux femmes. Le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad comptent notamment parmi les pays où le taux de mariages précoces est le plus élevé dans le monde, atteignant 76 % au Niger. Des pratiques qui sont souvent corrélées aux inégalités socio-économiques. Les femmes sont également insuffisamment protégées contre les violences qui leur sont faites et l'absence de législation sur les violences domestiques légitime trop souvent les pratiques. Les mutilations génitales féminines sont criminalisées, mais les lois sont souvent peu appliquées. Au Mali, 9 femmes sur 10 en ont été victimes. Les femmes et les filles sahéniennes ont peu de pouvoir sur leurs corps et leurs choix reproductifs.

L'utilisation des méthodes contraceptives modernes ne concerne qu'entre 13% et 23% de l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans et le taux de prévalence est encore plus faible chez les 15-19 ans.

## MIEUX COORDONNER LES REPONSES AUX CRISES ET PLACER LA RESILIENCE DES POPULATIONS AU CŒUR DES INTERVENTIONS

La situation sécuritaire et humanitaire se dégrade, malgré les engagements militaires massifs de la communauté internationale et des Etats comme le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, qui sont réunis depuis 2014 au sein du G5 Sahel. En un an seulement, plus de 440 000 personnes ont été obligées de fuir leur domicile, les privant de leurs moyens de subsistance, d'un accès aux services de base d'éducation ou de soins et les exposant à de nouveaux risques. 5,1 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire au Niger, Mali et Burkina<sup>1</sup> et selon le cadre harmonisé de mars 2019, 1,8 million de gens sont en insécurité alimentaire. L'extension de l'insécurité dans la boucle du Liptako-Gourma montre la fragilité des États dans de nombreux domaines et la frustration des communautés longtemps négligées.

**Pour apporter des réponses durables à cette crise aux multiples dimensions, les acteurs engagés doivent investir massivement dans la gouvernance et le contrat social.** Le « miroir déformant » imposé par l'approche des Etats sahéliens et la communauté internationale, qui allie sécurité et développement, est notamment critiqué pour la priorité donnée au rétablissement des structures de l'État sur le rétablissement des liens entre les populations et les institutions ainsi qu'entre les différentes communautés. Pour consolider la paix, il est indispensable de traiter les griefs enracinés dans la société et de réduire les inégalités qui s'expriment à tous les niveaux, et pour cela de soutenir une gouvernance responsable et transparente. Des mesures de sécurité et une législation antiterroriste ont été mises en place dans l'ensemble du Sahel pour faire face aux menaces transfrontalières. Mais ces mesures et le recours aux forces de sécurité gouvernementales, parfois indisciplinées et coupables elles-mêmes d'abus et de violations de droits humains, sont accusés d'aggraver les conflits. Les exactions commises de part et d'autre réduisent le sentiment de sécurité parmi les communautés ou les individus, qui ne se sentent pas protégés. Les réponses doivent privilégier la dimension humaine de la sécurité pour réussir à long terme, qui englobe des facteurs sociaux, culturels, économiques, politiques et psychosociaux, et qui ont un impact différent sur les hommes et les femmes.

**Les dépenses budgétaires liées à la défense et à la sécurité publique ont fortement augmenté ces dernières années, contraignant les budgets de développement et les dépenses sociales en faveur de l'éducation ou de la santé, risquant d'entretenir un dangereux cercle vicieux.** Au Niger et au Tchad, les dépenses moyennes annuelles d'éducation ont baissé sur la période 2016-2019. Au Burkina Faso, elles sont de 30 milliards inférieurs en 2019 aux prévisions faites par la loi de finances 2017. On observe par ailleurs des



évolutions erratiques d'une année à l'autre des budgets de santé, d'éducation ou de l'agriculture, qui témoignent des arbitrages politiques difficiles entre les secteurs. C'est le cas par exemple du budget de la santé du Niger, qui chute de 22% en 2016 par rapport à 2015, mais retrouve et dépasse en 2019 son niveau de 2015 ou du budget d'éducation du Mali, qui subit une baisse en 2019 malgré une croissance globale positive ces dernières années. Pour faire face aux nouvelles contraintes budgétaires, les pays du G5 Sahel ont également dû augmenter certaines taxes et impôts. Ces décisions fiscales, lorsqu'elles touchent les populations pauvres, risquent d'aggraver l'état des inégalités de revenus. Elles sont la source de mécontentement et de tensions sociales dans plusieurs pays comme au Burkina Faso, au Tchad ou au Niger. Enfin du côté de l'aide que perçoivent les pays sahéliens, et malgré le lancement de l'Alliance Sahel, le compte n'y est pas pour permettre d'investir suffisamment dans les budgets sociaux et réduire les inégalités.

**La multiplication des cadres d'intervention et des stratégies sur le Sahel renforcent les risques de concurrence entre les acteurs, compliquant l'élaboration de politiques publiques équitables, concertées et inclusives.**

Si ces stratégies convergent sur certains domaines, elles divergent sur les zones géographiques incluses, leurs priorités respectives au-delà d'une lecture globalement commune des enjeux, les instruments de mise en œuvre, les partenariats prévus et leur capacité ou volonté à fédérer d'autres acteurs, etc. L'Alliance Sahel, créée en 2017, se veut une plateforme de coordination entre les acteurs de la coopération pour renforcer les impacts sur le terrain. Mais son articulation avec le Plan de soutien de l'ONU au Sahel par exemple, adopté en 2018 et présenté également comme un « instrument visant à favoriser la cohérence et la coordination » n'est pas encore claire. Tout comme la manière dont ces initiatives permettent l'opérationnalisation de la Stratégie de développement et de sécurité du G5 Sahel, au-delà du financement des projets de son Programme d'investissement prioritaire. L'articulation et la complémentarité de ces initiatives est pourtant une nécessité pour construire un plan concerté et cohérent d'aménagement des régions sahéliennes, dans un contexte particulièrement complexe.

## RECOMMANDATIONS

Etats, Institutions et coopérations régionales, bailleurs de fonds et acteurs du développement et de la coopération internationale doivent agir de manière coordonnée pour combattre les inégalités :

1. Par la mise en place de politiques fiscales progressives et justes qui réduisent les inégalités de revenu et permettent de générer des financements suffisants pour financer des politiques sociales et de développement, de qualité et inclusives.
2. Par des politiques d'éducation, de santé et de protection sociale qui garantissant des services gratuits, universels, publics, adaptés aux femmes et aux filles et transparents envers les bénéficiaires.
3. Par des politiques agricoles et d'élevage justes et équitables, qui offrent des opportunités de travail, de revenus et de vie dignes à l'ensemble des personnes qui vivent de ces activités et permettent de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire de la population.

4. Par des politiques d'adaptation rapides aux changements climatiques qui renforcent les capacités de prévention et de résilience des populations les plus directement touchées par les bouleversements en cours.
5. Par des cadres réglementaires, juridiques, politiques et des institutions sociales qui luttent contre les inégalités différenciées et la vulnérabilité des femmes sahéliennes dans tous les domaines de la vie publique, économique et politique et dans la sphère privée.
6. Par la reconstruction d'une gouvernance plus juste et inclusive à tous les niveaux de décision, du local au régional, la protection et le renforcement de l'espace civique, qui permette à toutes et tous d'être représenté et de participer activement à la vie publique et politique.
7. Par des réponses aux crises coordonnées qui répondent aux besoins des populations en termes de sécurité humaine, de développement et d'accès à des services publics gratuits, universels et de qualité.

# INTRODUCTION

En adoptant en 2015 l'objectif de développement durable n° 10 visant à réduire les inégalités, les Etats du monde entier ont reconnu l'ampleur des fractures économiques et sociales et leurs impacts sur la vie des populations. Ces fractures se manifestent dans tous les domaines au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad, sur lesquels se concentre notre analyse. Les inégalités de revenus, d'accès à des services publics de qualité, mais aussi entre les genres et entre des groupes de populations délaissées ou discriminées maintiennent des millions de personnes sans perspectives d'avenir. La fracture économique et sociale se manifeste au quotidien et rend la vie de millions de personnes plus dure et plus courte. Malgré les richesses et le potentiel du Sahel, 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté et le niveau de développement de la région est un des plus bas du monde. Les taux de mortalité infantile et maternelle y sont parmi les plus élevés, près de 2,5 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas, et la moitié de la population n'a pas accès à une eau potable. Les populations pauvres ne bénéficient pas ou peu de protection sociale et les travailleurs et travailleuses sont faiblement protégés, ce qui les contraint souvent à des conditions de travail et des moyens de subsistance indignes. Les conditions climatiques, qui ne cessent de se dégrader, renforcent encore la vulnérabilité de la population, touchant en premier lieu ceux et celles qui ont le moins les moyens d'y faire face.

Les inégalités s'expriment également dans la sphère politique, sociale et démocratique. Elles engendrent des frustrations et sont sources de discordes qui mettent à mal le contrat social. Les défis de gouvernance sont immenses et sont autant de griefs faits aux Etats : améliorer l'accès aux services publics et de citoyenneté, lutter contre la corruption, renforcer les systèmes de justice, et améliorer la participation des populations qui sont exclues ou marginalisées de la vie publique et démocratique. Les populations aspirent au respect de leurs droits, à plus de justice, de transparence, de redevabilité, à tous les niveaux. Ces demandes s'expriment dans les mouvements citoyens qui se sont renforcés ces dernières décennies, mais elles s'expriment également dans la rue et les réponses apportées renforcent les tensions. Le rétrécissement de l'espace civique ces dernières années dans plusieurs pays limite la capacité d'expression d'une frange croissante de la population. Les citoyens les plus pauvres, les groupes marginalisés et les femmes sont souvent exclus des processus de prise de décision, en absence de réelle concertation sur les politiques de développement mises en place.

Ces défis sont sans cesse rappelés au sein des forums comme le G5 Sahel ou l'Alliance Sahel, qui tentent de mettre en œuvre des solutions coordonnées. Mais ils sont surtout rappelés chaque jour à la population sahélienne, en particulier à sa frange la plus pauvre, aux femmes et jeunes, qui craint pour sa sécurité et qui ne parvient pas à assurer ses moyens de subsistance ni à accéder aux services de base qui leur permettraient de vivre dignement. Ces frustrations et ces inégalités croissantes forment un terreau sur lequel les conflits risquent de perdurer. Elles ont plongé les pays de la région dans une crise multi-dimensionnelle à laquelle les acteurs doivent répondre avec ardeur. Les réponses sécuritaires et militaires concentrent aujourd'hui une part

croissante des efforts des Etats de la région et de la communauté internationale, qui luttent contre différentes formes de conflits et de trafic qui déstabilisent les institutions, terrorisent la population et mettent à mal les acquis en termes de développement. Ces actions s'accompagnent d'initiatives pour accélérer les efforts en matière de développement, en particulier au sein de l'Alliance Sahel, afin de s'attaquer aux différents défis qui se posent dans l'espace sahélien. Elles ont permis de rendre visible et d'attirer l'attention des dirigeants du monde entier sur l'urgence de la situation et la nécessité de s'attaquer aux vulnérabilités. Mais elles doivent impérativement apporter des réponses à leurs causes profondes, en soutenant des politiques volontaristes qui permettent de réduire durablement les inégalités.

# 1 L'URGENCE DE REDUIRE LES INEGALITES

Des travaux récents du Fonds monétaire international (FMI)<sup>2</sup> montrent l'impact négatif des inégalités de revenus sur la croissance et la prospérité à long terme d'un pays, lorsqu'elles dépassent un certain seuil (mesuré par un coefficient de Gini sur la répartition des revenus égal à 27<sup>3</sup>). Et ce d'autant plus que les revenus sont fortement concentrés dans les mains d'une minorité de personnes ou d'acteurs. Or tous les pays de la région sont au-dessus de cette limite<sup>4</sup>. Le Tchad et le Sénégal sont, comparativement à leurs voisins, les pays sahéliens les plus inégalitaires, où les 10% de la population la plus riches possèdent une part deux fois plus importante du revenu national brut que les 40% de la population les plus pauvres<sup>5</sup>. Le FMI reconnaît aujourd'hui que la dégradation des inégalités dans de tels contextes réduit encore le consensus social et risque de conduire à des troubles sociaux, si des solutions justes et durables ne sont pas envisagées et mises en œuvre<sup>6</sup>.

	<b>IDH (Classement mondial)</b>	<b>Pauvreté (revenu &lt;1,90\$/jour)</b>	<b>Inégalités de revenu (GINI)</b>	<b>Espérance de vie en bonne santé à la naissance (i)</b>	<b>Malnutrition (aigue et modérée) des enfants &lt;5 ans</b>	<b>Taux d'alphabétisation</b>
<i>Burkina Faso</i>	0,423 (183)	43,7%	35,3	52,9	27,3%	34,6%
<i>Mali</i>	0,427 (182)	49,7%	33,0	50,7	30,4%	33,1%
<i>Mauritanie</i>	0,520 (159)	6,0%	32,6	56,4	27,9%	43,5%
<i>Niger</i>	0,354 (189)	44,5%	34,3	52,5	42,2%	15,5%
<i>Tchad</i>	0,404 (186)	38,4%	43,3	47,2	39,8%	22,3%
<i>Sénégal</i>	0,505 (164)	38,0%	40,3	58,8	17,1%	42,8%

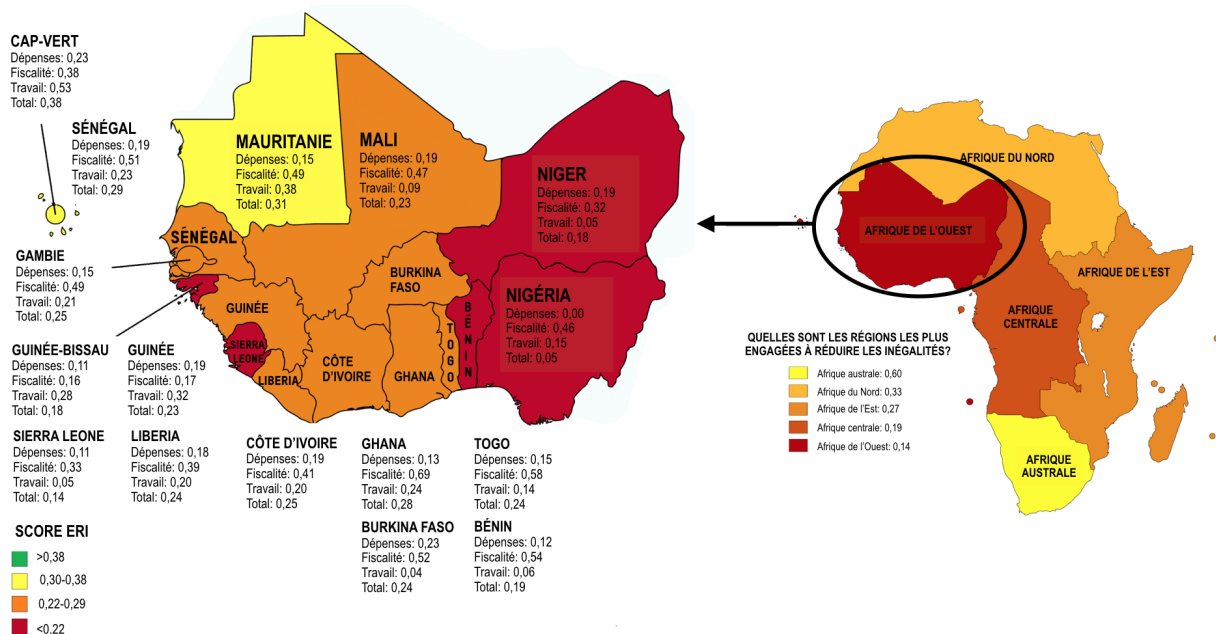
Source : PNUD Database : <http://hdr.undp.org/>

(i) OMS (2016)

La réduction des inégalités sous toutes ces formes est donc un impératif économique, social et politique pour les pays sahéliens et les Etats disposent de

nombreuses options politiques pour cela. Les outils de politiques fiscales progressives peuvent notamment se révéler des instruments puissants en permettant une redistribution directe des revenus dans la société. Les fonds collectés et les appuis de la coopération internationale peuvent permettre de financer des politiques sociales ou des services publics de qualité en matière d'éducation, de santé ou de protection sociale, qui comptent parmi les principaux outils à disposition des États pour réduire les inégalités et la pauvreté. Les observations réalisées par le FMI sur 150 pays, couvrant une période de plus de 30 ans, montrent que ces investissements permettent de combler le fossé entre les riches et les pauvres de manière significative<sup>7</sup>. Dans une société moins inégalitaire, l'ensemble du pays est gagnant, avec une diminution de la criminalité, une confiance plus forte, une meilleure santé et des vies plus longues et plus heureuses.

L'analyse globale réalisée par Oxfam, qui mesure les efforts réalisés dans ce sens par les pays de l'Afrique de l'Ouest, montre malheureusement que c'est la région la moins engagée dans la lutte contre les inégalités et que les pays sahéliens ont d'importants progrès à réaliser.



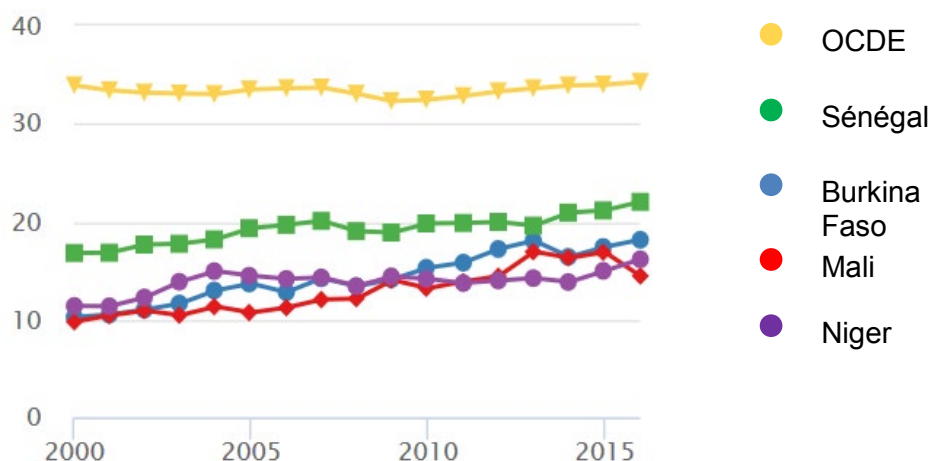
Source : Rapport d'Oxfam « The West African Inequality Crisis »<sup>8</sup>

Alors que 40% de la population vit avec moins d'1,90\$<sup>9</sup> par jour et que la situation politique, économique, sociale et sécuritaire s'est fortement dégradée ces dernières années, ce constat appelle les Etats et la communauté internationale à redoubler d'efforts.

## PAR UNE FISCALITE PROGRESSIVE ET PLUS EQUITABLE

Les recettes fiscales des pays du Sahel sont souvent deux fois moins importantes que celles des pays riches en pourcentage du PIB. Elles représentaient 22% du PIB au Sénégal en 2016, 18,1% au Burkina Faso, 16,1% au Mali et seulement 14,4% au Niger, contre une moyenne de 34,3% dans les

pays de l'OCDE<sup>10</sup>. Cette situation s'explique par un ensemble de facteurs comme l'importance de l'économie informelle, les exemptions fiscales et la faiblesse de l'imposition sur les entreprises ou l'évasion fiscale<sup>11</sup>.



Source : OCDE Statistiques des recettes publiques en Afrique<sup>12</sup>

Pourtant les choix de politiques fiscales, lorsqu'elles sont progressives et équitables, peuvent avoir un grand rôle à jouer dans la réduction des inégalités et de la pauvreté, mais aussi du renforcement du contrat social qui en dépend directement. Historiquement, les pays du Sahel ont privilégié des objectifs politiques à court terme, favorisant les taxes les plus faciles à percevoir et affectant peu les intérêts des entreprises et des riches<sup>13</sup>. La priorité a notamment été donnée aux impôts et taxes sur les biens et services, qui représentent dans tous les pays autour de 60% des recettes fiscales totales. La TVA est de fait la principale source de recettes comme c'est le cas au Mali par exemple, où elle représentait près d'un tiers des recettes fiscales en 2013 tandis que l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu en représentaient chacun moitié moins (16 et 15%)<sup>14</sup>. Mais la TVA et les autres taxes sur les biens de consommation sont des instruments de fiscalité régressifs : les personnes pauvres consommant une plus grande partie de leurs revenus que les riches, elles sont proportionnellement les plus taxées<sup>15</sup>. Ces mesures impactent encore davantage les femmes car elles font souvent partie de la frange la plus pauvre de la population<sup>16</sup>. Or cette fiscalité indirecte continue à augmenter. Au Mali selon le FMI, la progression du ratio recettes fiscales/PIB en 2015 et 2016 y est presque entièrement imputable, surtout à la TVA<sup>17</sup>. Quelques années auparavant, l'impôt sur les sociétés avait lui vu son taux baisser de 35% à 30%<sup>18</sup>.

	Impôts sur revenu, bénéfices et gains en capital, % des recettes fiscales totales, %, 2016	Impôts sur le patrimoine, % des recettes fiscales totales, %, 2016	Impôts sur les biens et services, % des recettes fiscales totales, %, 2016	Impôts sur les salaires et la main d'œuvre, % des recettes fiscales totales, %, 2016
Afrique (21)	33.9	2	54.8	1.2
OCDE	33.6	5.7	32.7	1.1
Sénégal	27	2.7	61.8	0.9
Niger	26.4	0.3	60.9	0.5
Mali	23.7	2.1	59.3	1
Burkina Faso	23.7	1	63.6	0.7

Source : OCDE Statistiques des recettes publiques en Afrique<sup>19</sup>

Des exemptions de taxes à la consommation ont été mises en place dans les pays du Sahel sur les produits de première nécessité, comme le savon ou la nourriture, ou encore pour les intrants agricoles. Mais elles sont souvent accordées pour des périodes déterminées, notamment de crise alimentaire et sont remises en question par la récession économique ou les fortes contraintes budgétaires comme c'est le cas actuellement au Niger, au Tchad ou au Burkina Faso.

*Dans le même temps, le déclin des taxes perçues sur l'activité des entreprises s'observe dans plusieurs pays du Sahel.* Certains taux d'imposition ont été revus à la baisse et les pays ont mis en place d'importantes mesures visant à améliorer l'attractivité pour les potentiels investisseurs (exonérations et de congés fiscaux, etc.). Ces mesures fiscales représentent un frein considérable à la mobilisation des ressources domestiques. Selon une évaluation de l'Union Européenne au Mali, l'ensemble des exonérations fiscales s'élevait à 203,45 milliards de FCFA en 2015<sup>20</sup>. Cette somme représentait près de 11% du budget du Mali cette année, 3,5 fois supérieures au budget du pays en matière d'éducation. Si ces montants étaient investis dans la santé, ils permettraient à plus de 4 millions de maliens et de maliennes d'accéder à des soins de santé primaires<sup>21</sup>. La situation est également particulièrement injuste au Niger. Selon une étude menée par le Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB)<sup>22</sup>, les exonérations accordées entre 2013 et 2016 aux différentes catégories de bénéficiaires s'élèvent à plus de 300 milliards de FCFA, dont plus de 70% pour les seules entreprises du secteur extractif<sup>23</sup>. Si ces fonds étaient investis dans le secteur de l'éducation, cela aurait servi à construire et équiper plus de 25 000 salles de classes, pour des dizaines de milliers d'enfants qui aujourd'hui n'ont ni tables ni chaises pour travailler à l'école.

*Les industries extractives sont parmi les principales bénéficiaires des avantages fiscaux et des puissantes négociatrices face aux Etats sahéliens.* Certains pays de la région disposent de ressources naturelles substantielles : fer, pétrole et ressources halieutiques en Mauritanie ; uranium et or au Niger ; or au Burkina Faso, etc. Alors qu'elles sont majoritairement exploitées par des entreprises étrangères, les populations peinent à en voir les retombées positives. Le Niger est le quatrième producteur mondial d'uranium, qui est le principal produit d'exportation du pays. Pourtant, les revenus de l'uranium ne contribuent qu'à hauteur de 4% à 6% du budget du Niger, pendant que l'aide au développement en représente près de 40%<sup>24</sup>. En 2013, lors de la renégociation des contrats entre Areva (aujourd'hui Orano) et l'Etat du Niger, l'entreprise française avait été contrainte d'augmenter sa contribution au budget nigérien pour l'exploitation de l'uranium. Mais quelques années plus tard, l'analyse d'Oxfam France révèle que la redevance payée par le groupe au Niger avait en réalité diminué : pour une production équivalente, le groupe a payé une redevance inférieure en 2015 qu'en 2014, privant le pays de 15 millions d'euros<sup>25</sup>. Le ROTAB, partenaire d'Oxfam au Niger, considère que, de 1960 à nos jours, le secteur extractif a faiblement contribué à l'économie et au développement national, mais a surtout contribué à alimenter l'insécurité et les conflits armés<sup>26</sup>. Au Mali, 4<sup>ème</sup> producteur africain d'or et qui exploite d'autres minerais (diamant, bauxite, phosphate, fer, uranium, manganèse), le secteur minier représente également un enjeu essentiel de mobilisation des recettes domestiques. Cependant la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez Mali dénonce la baisse du taux d'imposition qui régit ces contrats, passant de 45% en 1991 à 30% depuis l'adoption du code

minier de 2012. Selon un rapport de la Coalition, l'ensemble des exonérations fiscales représentent un manque à gagner de plusieurs milliards de francs CFA par an pour l'Etat malien<sup>27</sup>.

*Enfin la fiscalité sur le commerce international (taxes et droits de douanes) n'a cessé de diminuer* dans la région ouest africaine ces dernières décennies. La généralisation des unions douanières, des accords et des zones de libre-échange a considérablement réduit les recettes des pays Sahéliens comme de l'ensemble des pays en développement. L'entrée en vigueur des Accords de Partenariat Economiques (APE) entre la région ouest-africaine et l'Union Européenne pourrait aggraver encore fortement la situation. D'après une récente analyse de l'ONG SOL, les pertes annuelles de ressources douanières pourraient passer de 2,1 milliards d'euros en 2020 à 7 milliards en 2035 et 9,7 milliards en 2050, soit des pertes cumulées de près de 200 milliards d'euros en 2050 pour les Etats d'Afrique de l'Ouest<sup>28</sup>.

*Mettre la fiscalité au service du développement et de la réduction des inégalités nécessite donc d'importantes réformes*, privilégiant des instruments de fiscalité progressive et assurant que les grandes entreprises et les plus fortunées participent pleinement aux efforts budgétaires. Mais la mobilisation de ressources supplémentaires n'a de sens que si elle se traduit par une augmentation des dépenses vers les secteurs sociaux et en particulier vers la santé, l'éducation et les dépenses de protection sociale, pour subvenir aux besoins des populations les plus vulnérables et faire naître une classe moyenne, future génération de contribuables.

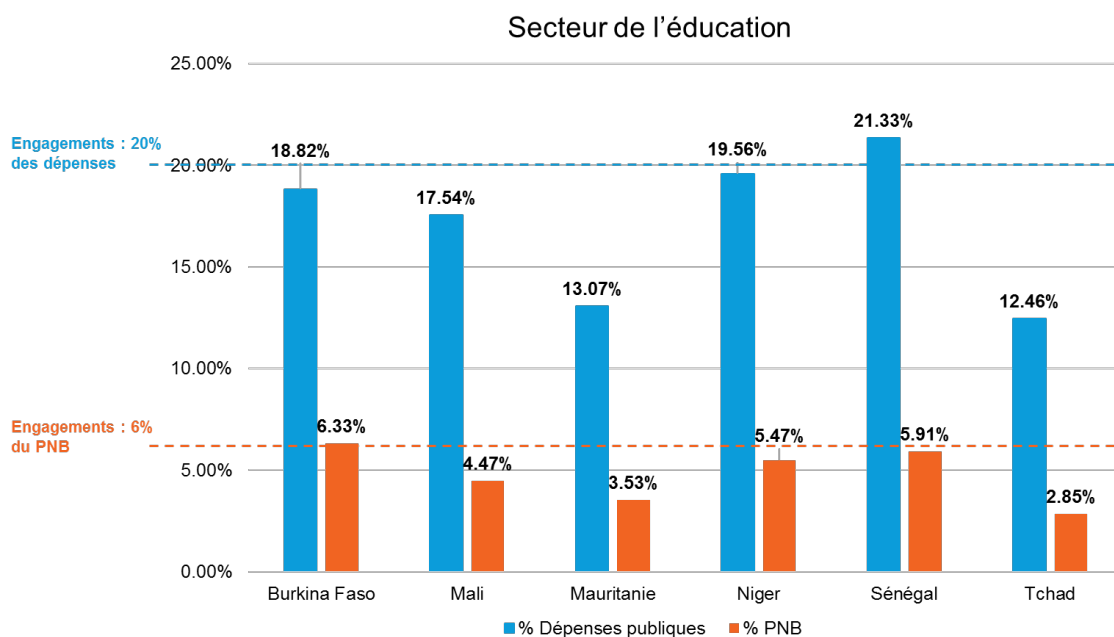
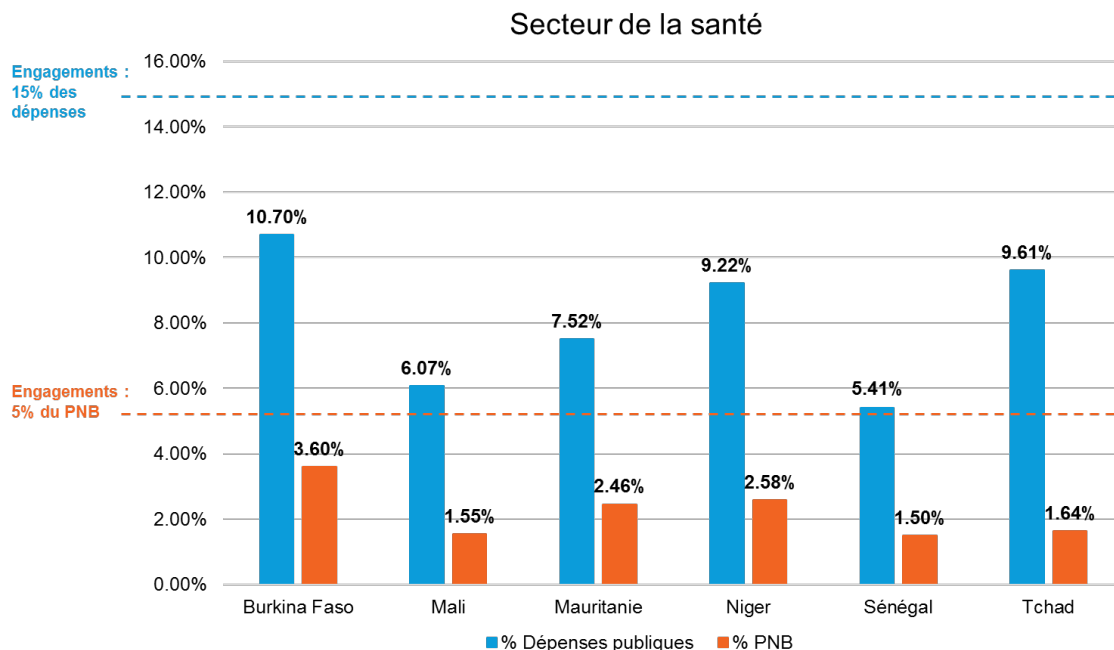
## PAR DES POLITIQUES SOCIALES INCLUSIVES ET DE QUALITE

Les politiques publiques d'éducation, de santé et de protection sociale profitent à tous, mais elles bénéficient encore plus aux populations pauvres et parmi elles aux femmes, qui n'ont plus à financer ces services à partir de leurs revenus déjà très faibles ni à les substituer avec leurs services de soin non rémunérés. Pourtant si ces services publics sont essentiels, l'accès y demeure très inégal, entre riches et pauvres, urbains et ruraux, hommes et femmes, limitant les perspectives d'avenir d'une grande partie de la population.

*Les États africains se sont engagés à consacrer des parts importantes de leurs budgets à l'éducation (20% de leur budget et 6% de leur PIB<sup>29</sup>) et à la santé (15% de leurs budgets et 5% de leur PIB)<sup>30</sup>*. Ils ont fait d'importants progrès pour donner accès globalement à ces services à une population grandissante, mais les efforts budgétaires sont encore loin du compte.



## Part des dépenses d'éducation et de santé dans le PNB et dans l'ensemble des dépenses publiques



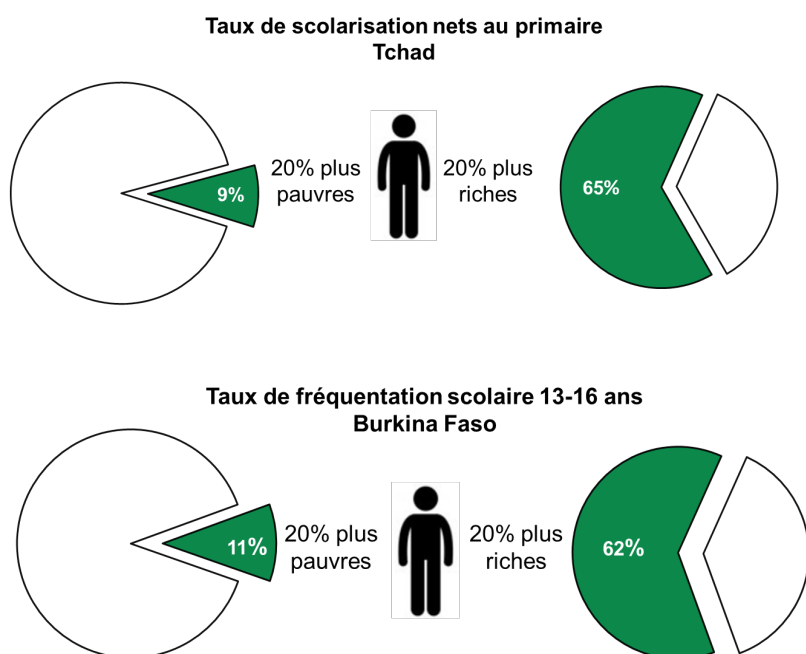
Sources : GSW, ILO, WHO, UIS. Données utilisées le rapport d'Oxfam « The West African Inequality Crisis »

## Dans le secteur de l'éducation

Quatre des pays sahéliens sont proches de consacrer 20% de leurs budgets nationaux à l'éducation, le Sénégal ayant même dépassé cet objectif. Mais au-delà des pourcentages, la faiblesse des budgets nationaux et le nombre très important d'enfants à scolariser, suivant une croissance démographique très importante, font peser d'énormes défis sur les systèmes éducatifs. Cela se reflète par exemple dans les budgets consacrés par enfant scolarisé. En 2012 pour l'éducation primaire, seuls le Sénégal et la Mauritanie atteignent le niveau de dépenses par élève considéré comme nécessaire pour offrir une éducation de bonne qualité<sup>31</sup>.

*D'importants progrès ont été réalisés pour limiter les inégalités entre les sexes et entre milieux urbains et ruraux permettant une certaine massification de la scolarisation. En Mauritanie par exemple, la carte scolaire a été nettement améliorée avec la construction de collèges dans presque tous les départements, arrondissements et communes du pays. L'école de proximité a fortement contribué à la scolarisation des filles. Au Niger, les taux nets de scolarisation des filles ont triplé en trente ans<sup>32</sup> pendant qu'au Burkina Faso, la parité au niveau du taux d'achèvement et du taux brut de scolarisation a été atteinte au cycle primaire. Cependant les écarts d'espérance de vie scolaire demeurent importants : en milieu urbain un enfant burkinabè qui entre à l'école peut espérer y passer plus de 11 ans, pendant que son ou sa camarade en milieu rural y passera moins de 4 ans<sup>33</sup>.*

*Les inégalités de revenu sont un facteur déterminant pour la scolarisation des enfants. Au Tchad en 2004, seuls 9% des enfants de la tranche de population la plus pauvre en âge d'être scolarisés au primaire l'étaient effectivement, contre 65% de ceux de la tranche de population la plus riche, soit un rapport de 1 à 7 entre les plus pauvres et les plus nantis<sup>34</sup>.*



Sources : Note technique AFD-URD : Jeunesses sahéliennes – Dynamiques d'exclusion, Moyens d'insertion.

Ces écarts sont également très importants dans un pays comme le Burkina Faso, où le niveau de vie des ménages s'avère être le facteur le plus déterminant pour la scolarisation des enfants, avant les critères de genre ou de la distance<sup>35</sup>. Le taux de fréquentation scolaire montre ainsi des écarts très importants entre les classes les plus riches et les plus pauvres de la population, s'accroissant avec l'âge des enfants (il est de 1 à 3 pour les 7-12 ans et de 1 à 6 pour les 13-15 ans)<sup>36</sup>.

*Malgré les progrès de scolarisation des filles, l'école ne parvient pas à gommer les inégalités entre filles et garçons. Elle contribue même encore parfois à accroître l'écart d'opportunités de formation et d'insertion, faute de parvenir à maintenir les filles suffisamment longtemps dans le système scolaire. Dans*

beaucoup de familles, la décision d'éducation des filles dépend de la situation économique de la famille et passe après les choix éducatifs et professionnels des garçons, les grossesses et mariages précoces et les obligations domestiques qui leur sont imposées<sup>37</sup>. Pourtant les filles et les femmes vivant dans la pauvreté sont celles qui auraient le plus à gagner. L'éducation accroît le pouvoir décisionnel des femmes dans leur ménage et réduit l'écart salarial avec les hommes. Et si l'enseignement valorisait mieux l'application d'une pédagogie sensible au genre, cela permettrait de questionner les préjugés de genre, les pratiques pédagogiques discriminatoire et les codes sociaux discriminants qui peuvent être véhiculés au sein de la famille et des communautés. D'après l'UNESCO, si toutes les filles achevaient le cycle secondaire, le nombre de mariages précoces et forcés réduirait de 64 %<sup>38</sup>.

*Les 50 millions d'éleveurs nomades ou transhumants dans le Sahel<sup>39</sup> sont particulièrement touchés par les inégalités d'accès aux services de base (santé, éducation, eau potable, etc.). Les systèmes scolaires fixes ou sédentaires sont mal adaptés à une population dont le mode de vie repose souvent sur la mobilité. A cela s'ajoutent la faible prise en compte des besoins spécifiques des populations pastorales dans les programmes d'éducation et leur paupérisation croissante, aboutissant selon l'Association pour la promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) à des résultats très faibles en termes de scolarisation<sup>40</sup>. Au Mali, en l'absence de statistiques officielles, l'agence de coopération Suisse (DDC) estime les taux de fréquentations entre 2 et 3% pour les enfants des pasteurs nomades<sup>41</sup>. Permettre aux enfants des populations nomades ou transhumantes d'avoir accès à l'éducation est pourtant possible, comme l'illustrent les réussites du « Programme d'Education Formation des Pasteurs Nomades »<sup>42</sup>, initié en 2011 par un consortium d'organisations pastorales actives dans le domaine de l'éducation et financé par la DDC. Selon l'APESS il a permis le développement d'une offre éducative pertinente et adaptée aux communautés d'éleveurs. Partenaires de ce programme, les gouvernements du Burkina, du Bénin et du Togo ont ainsi soutenu une formule éducative alternative en faveur de communautés mobiles et transfrontalières jadis marginalisées par les systèmes éducatifs classiques<sup>43</sup>.*

*De nombreux travaux récents alertent sur les conséquences des conflits et de l'insécurité actuelle sur les efforts de scolarisation<sup>44</sup>, et en particulier sur les filles. Une conséquence directe est la destruction d'infrastructure et le déplacement de populations, ainsi que l'augmentation des taux d'abandon des élèves et l'absentéisme des enseignants parfois directement visés par les groupes armés. Au Burkina Faso, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies dénombrait en mai 2019 plus de 1000 écoles fermées et près de 150 000 élèves sortis du système scolaire<sup>45</sup>. Les crises affectent par conséquent le niveau des élèves. L'évaluation PASEC 2014, qui mesure la qualité de l'éducation par des enquêtes, révèle qu'au Tchad et au Niger entre 80 et 90% des élèves en fin de scolarité primaire n'atteignent pas le seuil des compétences « suffisantes » en lecture et en mathématiques. Dans le dernier rapport d'évaluation PASEC sur le Mali, la crise de 2012 est mentionnée parmi les facteurs ayant produit une déstabilisation du système éducatif, notant que le temps de classe des élèves avait diminué de 30% en moyenne<sup>46</sup>. Les conflits creusent encore plus les inégalités de genre. L'UNESCO estime que, lorsqu'elles vivent dans un pays en conflit, les filles ont deux fois et demie plus de risques d'abandonner l'école primaire<sup>47</sup>. D'autres travaux montrent la corrélation entre les situations de conflits et l'augmentation du nombre de*

violences sexuelles, de mariages et de grossesses précoces ou non désirées chez les adolescentes<sup>48</sup>.

## Dans le secteur de la santé

*Le Sahel a connu des avancées certaines en matière de santé*, notamment sous l'impulsion des objectifs du millénaire pour le développement. La mortalité maternelle a baissé de plus de moitié depuis les années 1990 au Burkina Faso, passant de 727 décès pour 100 000 naissances vivantes à 371 en 2015. Les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans ont quant à eux baissé de plus de moitié au Burkina, Tchad et Mali et plus de deux tiers au Niger et au Sénégal<sup>49</sup>. Ces progrès ont été permis notamment grâce à des politiques d'exemptions de paiements et de renforcement de l'offre de soins, comme l'extension de la couverture vaccinale. Le taux de couverture vaccinale antidiphthérique-antitétanique-anticoquelucheux (DTC3) est par exemple passé de 15% en 2000 à plus de 90% en 2015 au Burkina Faso, et au Niger de 34% à 75%<sup>50</sup>.

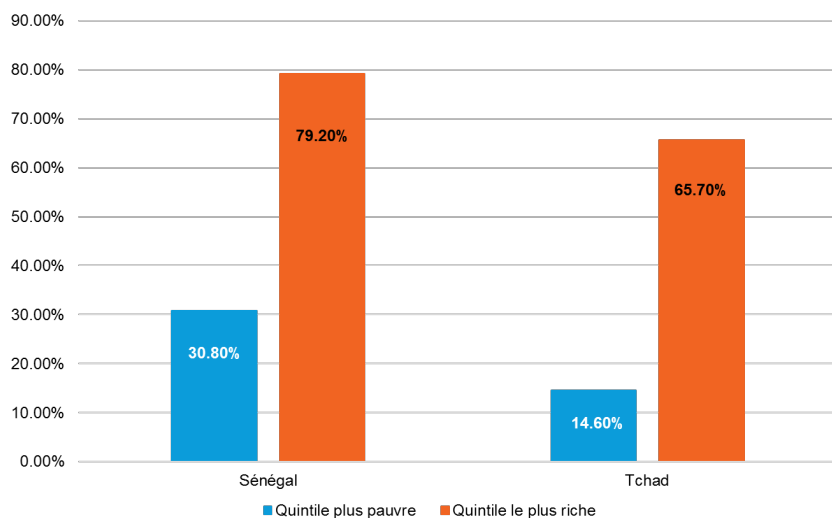
Mais le Sahel reste l'une des régions du monde enregistrant les statistiques sanitaires les plus alarmantes du monde. L'espérance de vie en bonne santé à la naissance, de 53 ans en moyenne, (et de seulement 50,7 au Mali) y est parmi les plus basses au monde, et de vingt ans inférieurs à la moyenne des pays du G7. Les taux de couverture des soins essentiels sont en deçà de la moyenne africaine et le Tchad, le Mali, le Niger et la Mauritanie figurent parmi les 10 pays où la couverture des soins essentiels est la plus faible du monde. Un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans, le plus souvent de maladies évitables<sup>51</sup>. La qualité de l'offre de soins et des services de santé reste très limitée par différents facteurs, au premier rang desquels le manque du personnel de santé qualifié et sa concentration dans les villes. Alors que le standard minimal de densité médicale pour l'OMS est de 10 médecins pour 10 000 habitants, la densité est de 0,9 en moyenne au Sahel et autour de 0,5 au Burkina Faso, au Tchad et au Niger<sup>52</sup>. Le manque de financement des politiques de santé se répercute sur le personnel, l'équipement et l'approvisionnement des centres de santé en médicaments et en matériel médical.

*Les inégalités de revenus s'expriment de manières criantes*. L'accès des populations aux soins est particulièrement limité par le coût des services ou pour se rendre dans les centres de santé et y demeurer le temps des soins. Au Sahel, plus de la moitié des familles n'ont pas les moyens d'offrir à leurs enfants le suivi médical dont ils auraient besoin<sup>53</sup>. Le paiement direct demandé aux malades pour accéder aux soins impose une barrière financière pour les pauvres sans pour autant permettre de financer les systèmes de santé<sup>54</sup>. Ces paiements directs ont été promus à la sortie des années 1980, à travers l'initiative de Bamako, qui devait contribuer au relèvement des systèmes de santé. En réalité, ces politiques ont durablement renforcé les barrières financières à l'accès aux soins et les inégalités en santé. Encore aujourd'hui, les paiements directs des ménages représentent 47% des dépenses globales en santé dans la région, et plus de 56,4% au Tchad<sup>55</sup>. Le statut économique des ménages a donc un impact important sur leur niveau de santé. Au Sénégal par exemple, la mortalité des enfants de moins de 5 ans est presque deux fois et demie plus importante dans le quintile le plus pauvre de la population que dans le quintile le plus riche. Au Tchad, les femmes du quintile le plus riche ont quatre

fois et demie plus de chance d'être assistées par du personnel qualifié lors de leur accouchement que celles du quintile le plus pauvre<sup>56</sup>.

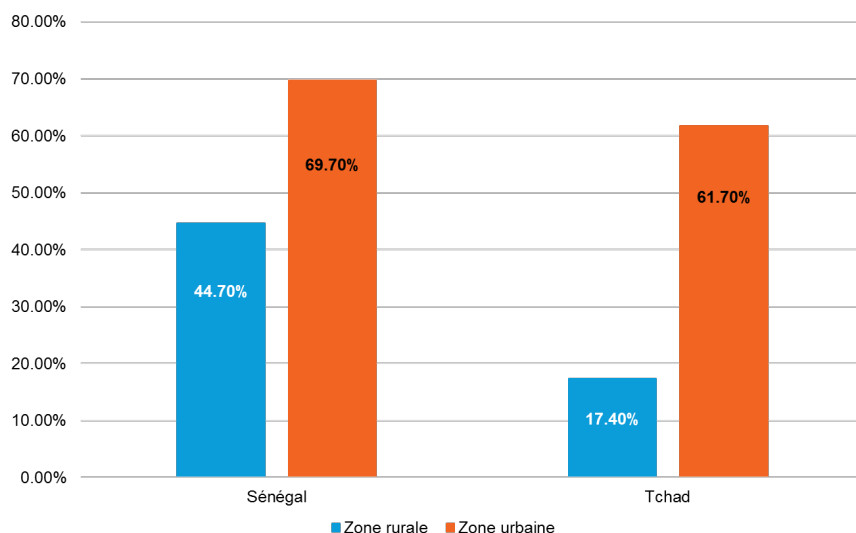
### Inégalités d'accès des femmes au personnel qualifié lors de leur accouchement

En fonction du statut économique



### Inégalités d'accès des femmes au personnel qualifié lors de leur accouchement

En fonction du lieu de résidence



Source : OMS – Global Health Observatory (GHO) data – Health equity monitor

*Ces inégalités sont encore renforcées selon les lieux d'habitation.* La faible densité de personnel soignant en milieu rural est particulièrement alarmante et ses conséquences dramatiques. Au Tchad et au Sénégal en 2014, entre 60 et 70% des femmes en milieu urbain bénéficient de l'assistance d'un personnel qualifié, contre 45% en milieu rural au Sénégal et seulement 17% au Tchad. Les frais de santé exacerbent également les inégalités entre les femmes et les hommes. Au Mali, une étude approfondie a révélé que ces frais enferment les femmes et leurs familles dans des cycles de pauvreté et de maladie, face auxquelles elles sont impuissantes<sup>57</sup>.

*Le niveau d'éducation joue également un rôle central dans la capacité des populations à accéder à des soins de santé, et en particulier des femmes, qui sont les premières en charge des soins pour les enfants. Un niveau plus faible d'éducation s'accompagne généralement d'une plus faible autonomie économique et sociale et d'un pouvoir de décision des femmes au sein du ménage moins important, ayant des conséquences dramatiques sur la santé, voire la survie des enfants. Au Sénégal par exemple, les niveaux d'éducation sont associés à des taux de mortalité allant du simple au double entre un niveau d'éducation secondaire et sans aucune éducation (associés respectivement à des taux de mortalité de 34,2 et de 74,3 pour 1000)<sup>58</sup>.*

*Au début des années 2000, les États du Sahel ont mis en place des politiques d'exemption de paiement pour certains services de santé. C'est le cas du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal qui ont mis en place des initiatives à destination de groupes prioritaires (indigents, femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans). Au Mali, l'État a mis en place des politiques pour proposer gratuitement certains services, notamment les accouchements par césarienne. Ces politiques lorsqu'elles étaient financées, ont eu des résultats positifs : entre 2005 et 2009, le taux d'accouchements par césarienne au Mali a doublé et les accouchements médicalisés sont passés de 53 % à 64 %<sup>59</sup>. Au Niger, le passage à la gratuité pour les enfants de moins de 5 ans a entraîné une hausse significative des taux d'utilisation des soins curatifs (de 49% en 2006 à plus de 90% en 2012)<sup>60</sup>. Cependant, le sous-financement des dispositifs et la complexité des circuits de gestion ont engendré des retards dans le remboursement des centres de santé, et la remise en question des dispositifs, faute de financements adéquats<sup>61</sup>. Par ailleurs, au-delà des difficultés financières, les politiques de gratuité ciblée peinent à intégrer véritablement les populations les plus démunies et une partie des indigents ne parviennent à en bénéficier<sup>62</sup>.*

*Plusieurs pays du Sahel se sont engagés en faveur de politiques de couverture santé universelle. En 2012, le futur Président du Sénégal Macky Sall a fait de la couverture maladie universelle (CMU) un axe fort de sa campagne présidentielle ; en juin 2018 le Gouvernement malien a adopté le projet de loi consacrant le régime d'assurance maladie universelle (RAMU) et instaurant la couverture maladie universelle (CMU). La plupart des pays du Sahel avait instauré des systèmes d'assurance maladie obligatoire dont bénéficiaient uniquement les travailleurs du secteur formel. Le défi étant d'élargir ces systèmes à l'ensemble de la population notamment au secteur informel et aux populations les plus pauvres. Plusieurs d'entre eux avaient pour cela fait le choix de systèmes de contribution volontaire basés sur les mutuelles communautaires, subventionnés en partie par l'Etat (par exemple au Sénégal et au Mali). Mais des études démontrent les faiblesses de ces approches, notamment du fait du faible taux de pénétration des mutuelles, l'inefficacité d'un système de couverture maladie basé sur le bénévolat et la contribution volontaire et de la faible capacité contributive des populations<sup>63</sup>.*

*Il est prouvé que des systèmes de santé publics gratuits de qualité est l'un des leviers les plus puissants contre les inégalités. La mise en place de systèmes de couverture santé universelle (CSU) ne saurait suivre un modèle unique, et les États du Sahel doivent élaborer des approches adaptées. Néanmoins certains principes doivent être respectés pour réellement lutter contre les inégalités, comme le renforcement des systèmes de santé, la suppression des barrières*

financières, la primauté donnée à des systèmes redistributifs et de mutualisation à grande échelle<sup>64</sup>. La fourniture de services devrait par ailleurs rester publique et être adaptée aux femmes, priorisant notamment l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Pour cela, l'augmentation des budgets alloués à la santé est une nécessité.

## **Dans le domaine de la protection sociale**

*Le Sahel a été une des dernières régions en Afrique subsaharienne à s'engager dans le développement des systèmes de protection sociale pour les plus pauvres et les plus vulnérables<sup>65</sup>. La protection sociale se limitait dans beaucoup de pays à quelques prestations d'assurance maladie et de prestations de retraite, couvrant seulement les fonctionnaires et un nombre limité de travailleurs dans l'économie formelle. Elle était presque inexistante pour les travailleurs de l'économie informelle et les inactifs. Mais la série de crises qui a affecté la région depuis 2008 a provoqué un regain d'intérêt pour les instruments de protection sociale, face à l'incapacité des politiques agricoles et de l'aide alimentaire traditionnelle à réduire l'insécurité alimentaire et les niveaux alarmants de malnutrition ou à faire face à la détérioration des conditions de vie des populations rurales<sup>66</sup>. Les acteurs humanitaires ont notamment fortement fait évoluer leurs outils de réponses aux crises et acquis un savoir-faire dans l'utilisation des transferts monétaires d'urgence, qui sont désormais largement la forme d'assistance privilégiée. Ils ont été amenés à étendre leurs interventions au-delà des seuls pics de crise, avec l'élaboration de projets de transferts monétaires saisonniers. Mais ces programmes restent contraints par le mode d'intervention de court terme, financés par l'aide humanitaire et ne permettent pas de répondre aux vulnérabilités structurelles en particulier à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui touche une part importante de la population dans la bande sahélienne<sup>67</sup>.*

*Les pays du Sahel, sous l'impulsion de l'UNICEF et de la Banque Mondiale ont tous développé une politique ou stratégie de protection sociale. Elles sont généralement placées dans le cadre de la gestion des crises, centrées sur la sécurité alimentaire et la nutrition et priorisent également les transferts sociaux pour atteindre les plus pauvres et les plus vulnérables. Le programme national de bourse de sécurité familiale du Sénégal est aujourd'hui le plus institutionnalisé et le seul qui soit en grande partie financé par des ressources nationales<sup>68</sup>. Il s'est étendu rapidement et couvrait 300 000 ménages vulnérables en 2016. Selon l'évaluation menée par la FAO, la bourse de 25 000 FCFA par trimestre représente jusqu'à 22% du revenu annuel moyen des ménages et peut être l'unique source de revenus pendant la période de soudure<sup>69</sup>. Dans les autres pays du Sahel, si des programmes ont été lancés et que l'Etat exprime généralement sa volonté de les étendre, les principales interventions restent financées par les partenaires au développement, notamment par la Banque Mondiale.*

## Principaux programmes sociaux et nationaux de transferts monétaires

Pays	Nom	Années de début des transferts	Géré par	Principal source de financement	Couverture
Burkina Faso	Burkin-Naong-Sa Ya	2015	Unité de gestion de projet (ministère de l'Action sociale et Solidarité nationale)	Banque mondiale	Prévue : 40 000 HH en 2016 (Nord, Est, Centre est)
Mali	Jigisèmèjiri	2013	Unité de gestion de projet (ministère des Finances)	Banque mondiale	En cours : 43 600 (septembre 2015)
Mauritanie	Programme de transfert social	2017 (prévu)	Agence Tadamoun, sous la supervision de l'Unité de Protection Sociale du Ministère des Affaires Économiques et du Développement	Banque mondiale / gouvernement ; d'autres donateurs sont attendus	Prévu : 100 000 (ensemble du programme, pour lesquels la Banque mondiale contribue à hauteur de 25 000 HH) Prévisionnel : 5 100 HH à janvier 2017
Niger	Projet de filets sociaux	2010	Unité de gestion de projet sous la direction du cabinet du Premier ministre	Banque mondiale	Prévu : 80 000 HH pour les transferts monétaires ; 60 000 employés dans les travaux publics
Sénégal	PNBSF	2013	Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (bureau du président)	Gouvernement et Banque mondiale	Réel : 200 000 HH (fin 2015) Prévu : 250 000 (2016), 300 000 (2017)
Tchad	Projet national de filet de sécurité (pilote proposé)	(prévu)	Unité de filet de sécurité (CFS) relevant du Ministère de la planification et de la coopération internationale	Banque mondiale	Prévu : 15 200 HH (transferts monétaires dans les zones rurales du Sahel et du Sud, argent contre travail dans les zones urbaines et périurbaines de N'Djamena)

Source : Burkina Faso, Niger, Sénégal, Hodges et Médédji (2016a, p.20). Tchad — la Banque mondiale (2016a, 2016b). Mali - la Banque mondiale, 2015a. Mauritanie — la Banque mondiale (2015b, 2017). Remarque : HH = ménage.

Source : Oxford Policy Management (2017)

*Malgré l'engouement actuel et l'augmentation des ressources qui est alloué à ces programmes, la protection sociale reste extrêmement précaire pour les populations sahéliennes et mettra des années encore, sous réserve d'un développement soutenu, avant de pouvoir faire une réelle différence pour les populations. Elle n'offre aujourd'hui qu'un ensemble de prestation très limité, et les taux de couverture des systèmes existants sont extrêmement faibles. Ces programmes d'assistance sociale sont par ailleurs aujourd'hui incapables de fournir une réponse aux crises économiques, alimentaires, climatiques ou humanitaires qui ont touché le Sahel ces dernières années. Ces programmes de transferts monétaires, qui n'atteignent que quelques milliers de ménages, sont incapables de répondre aux besoins des millions de personnes qui font face à l'insécurité alimentaire<sup>70</sup>. Enfin, non seulement les ayants droit sont peu nombreux, mais l'assistance qu'ils proposent est en général largement insuffisante comparés aux besoins des populations les plus vulnérables. S'ils sont essentiels et doivent être progressivement étendus, les défis restent immenses.*



# PAR DES POLITIQUES AGRICOLES ET D'ÉLEVAGE AMBITIEUSES ET JUSTES

Le secteur agricole est stratégique dans les pays sahéliens, où une part écrasante de la population habite en milieu rural et dépend de l'agriculture et de l'élevage pour vivre. Ce secteur compte pour 25 % du PIB des pays sahéliens, mais le milieu rural concentre aussi la plus grande pauvreté et une population très vulnérable aux chocs climatiques, politiques ou économiques. C'est aussi le milieu où les inégalités territoriales et sociales s'expriment le plus fortement, que ce soit en termes d'opportunités de revenus pour la population, d'accès aux services sociaux de base, d'accès à une eau de qualité et à l'électricité, etc. Le secteur agricole demeure par conséquent un levier d'action clé pour lutter contre les inégalités en milieu rural et les politiques doivent agir plus fortement en ce sens.

*Les politiques restent pourtant sous-dimensionnées par rapport aux défis de développement en milieu rural.* Les dirigeants africains se sont engagés en 2003 à consacrer au moins 10% de leurs budgets nationaux au soutien du secteur agricole. Cet objectif a été rappelé dix ans plus tard au sommet de Malabo, les États africains soulignant leur volonté de faire de la croissance de l'agriculture un levier pour la réduction de la pauvreté<sup>71</sup>. Plusieurs pays atteignent en effet cet objectif. Mais les investissements sont marqués par de fortes inégalités entre élevage et agriculture, entre agriculteurs familiaux et secteur privé, entre franges riche et pauvre de la population, mais aussi au détriment des jeunes et des femmes qui sont particulièrement marginalisées.

## Dépenses agricoles en proportion du budget global

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne
<b>Burkina Faso</b>	8.0	11.0	11.0	11.0	12.0	9.0	10.3
<b>Mali</b>	12.0	13.0	8.0	10.0	11.0	12.0	11
<b>Niger</b>	7.0	15.0	8.0	9.0	12.0	8.0	9.8
<b>Sénégal</b>	8.0	7.0	9.0	7.0	9.0	9.0	8.2

Source : Système régional d'analyse stratégique et d'appui aux connaissances (ReSAKSS) et FAO, 2018, la compilation de ReSAKSS est basée sur l'IFPRI (2015), la Banque mondiale (2017) et les ressources nationales.

*Les populations pastorales jouissent notamment d'un accès aux ressources et aux services publics particulièrement faible et précaire* alors que l'élevage contribue pour près d'un tiers du PIB agricole de plusieurs pays sahéliens<sup>72</sup> et pour 10 à 15 % du PIB global<sup>73</sup>. Malgré l'engagement des États à cibler 30 % des budgets de l'agriculture sur l'élevage, le niveau d'investissement réel témoigne d'un relatif désintérêt des autorités pour ce secteur. Selon l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (APESS), l'élevage reçoit en moyenne autour de 10 % des dépenses consacrées à l'agriculture<sup>74</sup>, soit autour d'1 % des budgets nationaux.<sup>75</sup> Ces tendances sont heureusement en train de s'améliorer mais les efforts doivent nécessairement être soutenus<sup>76</sup>.

### **Encadré : Sécuriser les droits des populations pastorales :**

Au-delà des budgets consacrés à l'élevage, la lutte contre les inégalités qui touchent les éleveurs doit aussi préserver les droits des populations, notamment protéger leur accès aux terres pastorales. Malgré un dispositif législatif et institutionnel élaboré, un pays comme le Niger ne parvient pas à endiguer le phénomène. Selon des statistiques publiées par le Réseau des chambres d'agriculture du Niger et l'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN), plus de trois millions d'hectares ont été cédés à des sociétés uranifères (Somina) ou pétrolières (Chinese national petroleum corporation), à des ranchs clôturés en pleine zone pastorale, ou ont fait l'objet d'immatriculations foncières illégales entre 2008 et 2014<sup>77</sup>.

Pour améliorer les conditions de vie des populations pastorales, le développement de la filière de l'élevage, de la transformation, et de la commercialisation de produits animaux produits localement (lait, viande, peaux, etc.) représentent une opportunité importante. Un volontarisme affirmé de la part des institutions régionales et des États est donc attendu pour développer l'ensemble de la filière, à l'image de « l'Offensive Lait » lancée par la CEDEAO, et s'attacher à renforcer les exploitations familiales et les industries qui travaillent à partir des produits locaux de l'élevage<sup>78</sup>.

*Le secteur agricole sahélien est dominé par une agriculture familiale de subsistance, mais qui ne bénéficie que trop peu des investissements agricoles.* Bien que le soutien à un développement agricole inclusif soit souvent la règle énoncée dans les Programmes nationaux d'investissement agricoles des pays sahéliens, les agriculteurs familiaux et les jeunes ruraux sont trop souvent exclus des investissements publics. La plupart des programmes publics, censés bénéficier à l'ensemble des producteurs, sont en pratique principalement captés par une minorité de bénéficiaires aisés. C'est notamment le cas pour les subventions aux intrants, qui constituent une part très importante des dépenses publiques agricoles<sup>79</sup>. L'accès aux financements est un autre domaine inégalitaire pour les petits producteurs, exclus des mécanismes de crédit basés sur la fourniture de garanties (notamment foncières), tout comme des fonds de garantie ou des assurances agricoles qui ne touchent qu'une très faible partie des acteurs agricoles. Quant aux orientations visant à développer les chaînes de valeur, elles incitent au ciblage des investissements publics sur les petites et moyennes entreprises agroalimentaires, dans lesquelles sont peu présentes les agricultures familiales<sup>80</sup>. Comme le soulignent les auteurs du CIRAD d'un article sur les disparités de financement dans l'agriculture en Afrique de l'Ouest, « l'accroissement global des montants de financement du secteur agricole cache mal le fait que certains domaines ou types d'acteurs risquent d'être les grands perdants »<sup>81</sup>, comme le financement durable des biens et services publics, mais aussi de l'agriculture familiale.

*L'insécurité alimentaire permanente qui pèse sur les populations sahéliennes, notamment en milieu rural, est un marqueur direct des inégalités.* Les causes structurelles de l'insécurité alimentaire sont nombreuses et interconnectées et la pauvreté et les inégalités économiques jouent un rôle déterminant<sup>82</sup>. La faim touche avant tout les populations les plus pauvres, qui n'ont pas accès au foncier ni aux ressources productives et ont des difficultés à accéder à une alimentation saine et en quantité suffisante tout au long de l'année, même lorsque la nourriture est disponible sur les marchés, faute de revenus suffisants.

Ce sont les populations qui peuvent le plus difficilement faire face aux chocs et imprévus, qu'il s'agisse du retard des pluies, d'une hausse de prix des produits alimentaires ou de leur faible disponibilité. Ce sont également les populations qui bénéficient le moins des politiques agricoles traditionnelles centrées sur l'augmentation des rendements agricoles, leurs revenus provenant pour la plus grande part d'activités non agricoles<sup>83</sup>. Dans une situation de précarité permanente, leur subsistance dépend régulièrement de l'aide humanitaire ou de la solidarité villageoise. Malgré les objectifs sans cesse rappelés et face à une croissance démographique importante, les politiques agricoles et rurales des pays sahéliens ne parviennent pas à gagner le combat contre la faim : selon le dernier rapport des Nations Unies sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 13,1 millions en 11 ans<sup>84</sup>.

*Des politiques redistributives, luttant contre les inégalités de revenus ou permettant de soutenir le pouvoir d'achat des populations les plus pauvres sont essentielles en milieu rural.* Un certain nombre de pays sahéliens expérimentent dans ce sens des programmes de protection sociale pour toucher les populations les plus démunies. C'est le cas par exemple des expériences menées au Burkina Faso et au Niger de « filets sociaux productifs », combinant transferts de fonds et d'actifs productifs en nature. L'argent doit permettre au ménage de couvrir ses besoins de base, tandis que le matériel, les semences et les engrais ou les animaux (caprins ou volailles) doivent soutenir l'activité génératrice de revenus. Le bilan montre que ces actions ont eu un effet plus rapide sur l'augmentation des revenus et du capital des ménages, l'amélioration de leur sécurité alimentaire, l'augmentation des investissements, et ont permis aux ménages de réduire le recours à des stratégies négatives d'adaptation<sup>85</sup>.

*L'écrasante majorité des jeunes ruraux n'a d'autre choix que de trouver ses moyens de subsistance dans l'économie informelle agricole, l'offre de formation et les opportunités de revenus étant très limitées.* Ce travail se fait souvent au sein des exploitations dirigées par le chef de famille, qui représente peu d'opportunité d'émancipation financière ou sociale. Pour les jeunes filles, la contrainte est d'autant plus grande qu'elles doivent contribuer aux tâches domestiques, non rémunérées, qui leur laisse peu de perspectives. Cette situation de dépendance est renforcée par la grande difficulté pour les jeunes d'accéder à la terre, qui appartient largement aux personnes plus âgées (pour laquelle la propriété est gage de protection sociale et de revenu pour la vieillesse), situation aggravée par le fort accroissement démographique. Pour compléter les maigres revenus agricoles, les déplacements saisonniers sont bien souvent une nécessité, les jeunes ruraux migrant dans les centres urbains une partie de l'année pour assurer leur subsistance, ou vers l'étranger, venant grossir le rang des travailleurs précaires<sup>86</sup>.

*Les femmes subissent la double contrainte associée au fait d'être femmes et agricultrices.* Si elles représentent autour de 40 % de la main-d'œuvre agricole au Burkina, au Mali ou au Sénégal, et qu'elles jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des ménages, elles représentent moins de 10% des propriétaires de parcelles agricoles et ont considérablement moins accès aux ressources<sup>87</sup>. L'accès à la terre est encore plus compliqué pour les filles et les jeunes femmes, obligées de passer par leur mère avant le mariage ou par leur mari après pour acquérir une propriété foncière<sup>88</sup>. Dans les faits, les États ne prennent pas les mesures nécessaires pour faire tomber les obstacles sociaux,

culturels, économiques et institutionnels qui empêchent les agricultrices d'accéder aux intrants agricoles essentiels. Les femmes sont les grandes oubliées des processus de planification, de budgétisation, de recueil de données et de suivi à tous les niveaux.

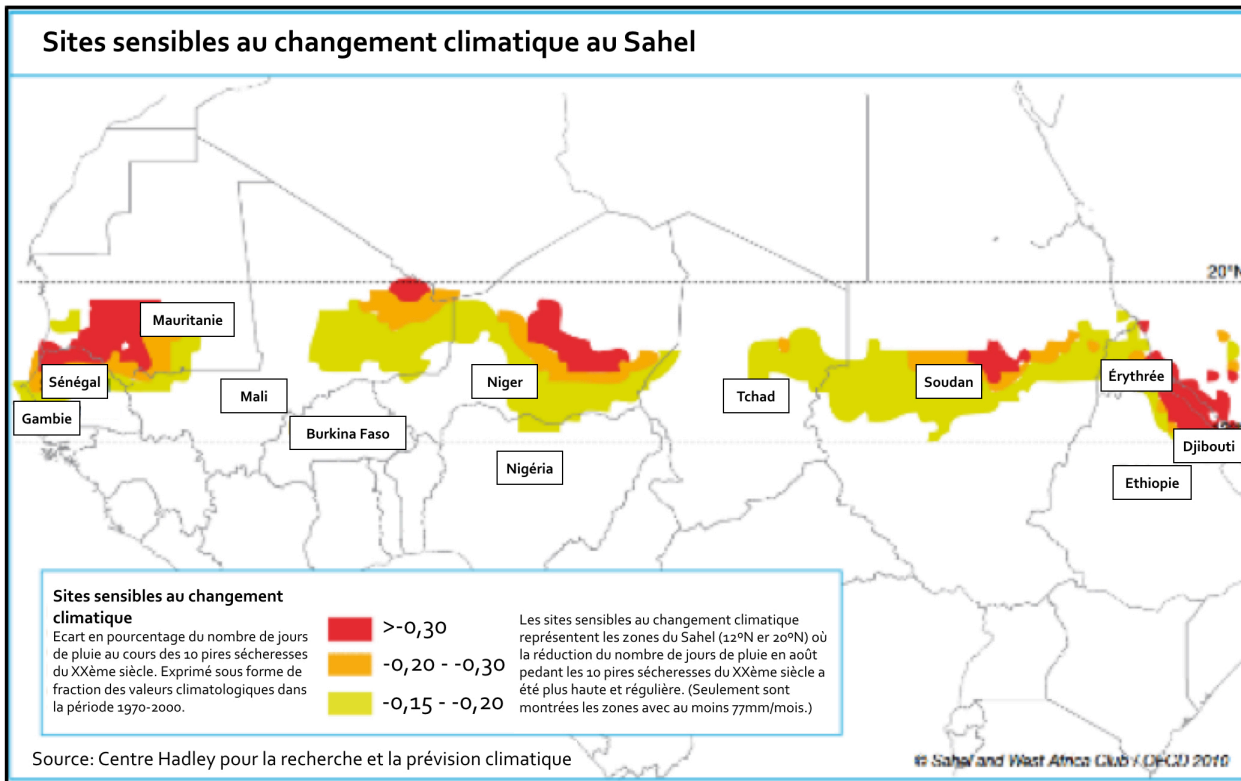
## PAR DES POLITIQUES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES CENTREES SUR LES PLUS VULNERABLES

*Le Sahel est une des régions du monde qui subit le plus les inégalités climatiques mondiales.* Les pays sont responsables d'une part infime des émissions mondiales de gaz à effet de serre, estimée à 0,25% avec les émissions par habitant de quatre pays (Burkina Faso, Tchad, Mali et Niger) parmi les 10 % les plus faibles au monde<sup>89</sup>. Pourtant le Sahel est l'une des régions les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques. Selon l'indice GAIN<sup>90</sup>, les pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest se classent parmi les 20% des pays les plus vulnérables au monde, le Niger étant considéré comme le pays le plus vulnérable du monde aux changements climatiques et le Tchad le 3<sup>ème</sup>.

	% Emission (global)	Classement par émissions (215 pays)	Classement des émissions par habitant (188 pays)	Index ND-GAIN (181 pays)
<b>Burkina Faso</b>	0,05	142	175	<b>164</b> 14ème le plus vulnérable. 35ème le moins préparé
<b>Tchad</b>	0,06	172	187	<b>180</b> 3ème le plus vulnérable. 4ème le moins préparé
<b>Mali</b>	0,06	159	182	<b>166</b> 9ème le plus vulnérable. 43ème le moins préparé
<b>Mauritanie</b>	0,02	149	141	<b>154</b> 23ème le plus vulnérable. 42ème le moins préparé
<b>Niger</b>	0,06	152	179	<b>175</b> 1er le plus vulnérable. 46ème le moins préparé

Source : Climate Change Profile : West African Sahel, MOFA, Nederland (2018)<sup>91</sup>

*Les changements climatiques sont déjà à l'œuvre au Sahel, devenu plus sec et plus chaud : la température a augmenté plus vite que la moyenne mondiale et les précipitations moyennes ont diminué dans tous les pays<sup>92</sup>.* La mauvaise répartition des pluies dans le temps et l'espace provoque des épisodes de sécheresse suivis d'inondations, détruisant les cultures lors des crues, par exemple du fleuve Niger ou provoquant des déplacements de population importantes (l'inondation de la ville de Ouagadougou en 2009 a forcé 150 000 personnes à quitter leur domicile<sup>93</sup>). La fréquence des tempêtes extrêmes a déjà plus que triplé ces 35 dernières années au Sahel et sont parmi les plus explosives de la planète<sup>94</sup>. Et les prévisions climatiques sont alarmantes : la CCNUCC révèle des scénarios d'augmentation de températures de 4 degrés dans les pays de l'intérieur (Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger) d'ici à 2100, l'augmentation des événements climatiques violents et la réduction globale des ressources en eau.



Source : <https://www.oecd.org/swac/publications/47234320.pdf>

*Ces changements climatiques ne touchent pas tout le monde de manière égale.*

Les petits agriculteurs, les populations pastorales, les femmes et les populations les plus pauvres, vivant dans des conditions précaires (logement, ressources, etc.) sont les plus affectés par les changements climatiques et leurs manifestations violentes. L'agriculture pluviale étant la norme, les populations dépendent chaque année des quelques mois de pluie, période de plus en plus courte et imprévisible. Cette dépendance, couplée à la dégradation des sols et à la désertification, les rend très vulnérable à la variabilité climatique et met en péril leur principal moyen de subsistance. C'est également le cas de la production animale et plus largement du mode de production pastoral, menacé par la diminution de la disponibilité en eau, de la production de fourrage et des zones de pâturages. Les femmes comptent parmi les plus vulnérables. Les disparités sociales et économiques existantes, qui résultent de leur accès limité à la terre, au crédit, à la technologie et à la faible participation à la prise de décision, réduisent considérablement leur capacité à résister aux chocs externes<sup>95</sup>. Leur rôle social, en tant que principales responsables des soins et de l'alimentation du foyer, les rend plus vulnérables. Les pénuries les obligent à passer plus de temps et à parcourir de plus longues distances pour aller chercher de l'eau et du bois de chauffe. Dans les zones rurales, les sécheresses les obligent à subvenir seules aux besoins de leur famille lorsque les hommes migrent vers les zones urbaines pour travailler<sup>96</sup>.

*Les changements climatiques déplacent des populations et alimentent des crises aux dimensions nombreuses et dramatiques (humanitaires, alimentaires, sanitaires, sécuritaires).* Les stratégies de subsistance au Sahel ont toujours inclus des formes de migration. Pour les populations pastorales, qui déplacent leurs troupeaux en fonction des saisons, mais aussi pour les ménages agricoles vulnérables, la migration saisonnière constitue une stratégie de diversification et de protection de leurs ressources. Les événements climatiques violents et

répétés devraient accélérer le rythme de ces migrations internes à l'échelle du pays ou de la région, notamment vers les zones urbaines, augmentant la pression sur l'emploi, le logement, l'énergie, la santé et l'assainissement dans les villes<sup>97</sup>. Lorsqu'elles sont combinées à une instabilité politique et des conflits comme cela a été le cas au Mali en 2012, les sécheresses peuvent alimenter des crises humanitaires et d'énormes déplacements de population (100 000 personnes se sont réfugiées dans les pays voisins et 95 000 personnes à l'intérieur du Mali)<sup>98</sup>.

*Les épisodes de sécheresse exacerbent les tensions sur les ressources.* Elles perturbent la transhumance des éleveurs nomades, quand leurs moyens de subsistance atteignent un seuil critique. Les modifications d'itinéraires à la recherche de pâturages et d'un accès à l'eau exacerbent un ensemble de tensions latentes. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs éclatent le plus souvent en raison de la destruction des cultures provoquée par le passage des animaux, de la construction de clôtures ou de l'absence de mise à jour des couloirs de transhumance. Ils peuvent être également le fait de l'expansion des terres cultivées, encouragée parfois par les pouvoirs publics<sup>99</sup>. L'origine de ces conflits n'est pas nouvelle. Ils sont avant tout imputables à des facteurs politico-économiques liés à l'usage et à la propriété du foncier, peu anticipés ou gérés par les pouvoirs publics et aux dimensions souvent trop complexes pour une réponse des autorités locales<sup>100</sup>. Mais sans solutions adaptées aux contextes locaux, les impacts des changements climatiques auront tendance à aggraver ces conflits et à favoriser leur apparition<sup>101</sup>. Ces dernières années, les conflits locaux qui ont opposés pasteurs et agriculteurs mais aussi souvent personnes issues d'ethnies différentes, ont fait des centaines de morts au Mali, au Tchad, les épisodes les plus dramatiques s'étant déroulés au Nigeria où 400 morts ont été enregistrés entre janvier 2017 et avril 2018<sup>102</sup>. Ces conséquences questionnent la capacité des institutions et modes de gouvernance actuels à assurer la gestion des ressources naturelles dans des conditions climatiques de plus en plus dégradées<sup>103</sup>.

*Les politiques d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques sont des questions critiques pour les pays sahéliens.* Tous ont ratifié les conventions onusiennes sur la biodiversité, la désertification, le changement climatique, ainsi que l'accord de Paris. Ils ont préparé et mettent en œuvre des stratégies nationales, des politiques et des plans d'actions relatifs aux changements climatiques et à l'adaptation. Ces documents soulignent leur vulnérabilité et leurs énormes besoins pour restaurer les terres dégradées, reboiser des territoires pour lutter contre la désertification, développer des modes de production agricoles et animales plus adaptés et diversifiés, améliorer la gestion de l'eau, renforcer les systèmes d'alerte précoces, etc. En février dernier, 17 Etats de l'ensemble de la bande du Sahel ont annoncé un « plan d'investissement climatique » de 400 milliards de dollars sur douze ans (2018-2030)<sup>104</sup>. Un premier programme prioritaire a reçu des promesses d'aide à hauteur de 3,41 milliards de dollars, mais les besoins de financement restent immenses<sup>105</sup>.

## 2 RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LE CONTRAT SOCIAL

Les inégalités s'expriment également dans la sphère politique, sociale et démocratique et sont sources de discordes qui mettent à mal le contrat social. Elles sont verticales, entre les citoyens et leurs gouvernants, mais également horizontales, entre les groupes de population. Elles s'expriment dans leur forme les plus violentes dans les heurts et conflits qui minent actuellement les sociétés sahéniennes, et sur lesquelles prospèrent les groupes armés, trafiquants et organisations criminelles. Les initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité au Sahel doivent nécessairement s'attaquer en profondeur à ces formes d'inégalités, à reconstruire une gouvernance plus juste et inclusive à tous les niveaux de décision, du local au régional, à protéger et renforcer l'espace civique pour permettre à toutes et tous de participer activement à la vie publique et politique. Elles doivent garantir la sécurité humaine des populations, ainsi que des droits égaux entre les citoyens, en particulier entre hommes et femmes.

### REPONDRE AUX ASPIRATIONS DEMOCRATIQUES DES CITOYENS

Les pays du Sahel sont confrontés à des difficultés de gouvernance institutionnelle, territoriale et économique, qui se reflètent dans les contre-performances enregistrées au niveau de l'indice MO Ibrahim (IAAG) depuis 2006. Seuls le Sénégal et le Burkina Faso appartiennent au premier tiers du classement des pays africains réalisé par l'IAAG en 2018, le Niger et le Mali appartenant au deuxième tiers, laissant en queue du classement la Mauritanie et le Tchad<sup>106</sup>.

Evolution de quelques indicateurs de gouvernance entre 2006 et 2015							
	Sécurité et Etat de droit				Participation et Droits de l'Homme		
	Etat de droit	Redevabilité	Sécurité Individuelle (police, criminalité, trafic humain...)	Sécurité Nationale	Participation (élection, société civile...)	Droits (libertés civiles, d'expression et d'association...)	Parité Genre
Mauritanie	-15,30%	-9,20%	-6,80%	-2,90%	-12,80%	-8,30%	-1,90%
Mali	-6,10%	-12,30%	-5,90%	-10,30%	-17,30%	-13,90%	-6,00%
Niger	2,80%	2,60%	3,10%	-9,60%	-5,00%	10,70%	10,20%
Burkina	3,40%	0,30%	-17,90%	-4,10%	-3,90%	7,80%	0,70%
Tchad	4,80%	-1,60%	-8,40%	0,60%	5,10%	0,20%	1,90%

Source : Mo Ibrahim Index

Source : Cité dans Alliance Sahel : Note sectorielle Gouvernance.

Selon le rapport sur le développement dans le monde de 2011, les pays et les régions où la légitimité institutionnelle et la gouvernance sont les plus faibles sont aussi les plus vulnérables à la violence et à l'instabilité, et les moins aptes à faire face aux pressions, qu'elles soient internes ou externes<sup>107</sup>. Or au Sahel, les défis sont immenses et sont autant de griefs faits aux gouvernements :

améliorer l'accès aux services publics et de citoyenneté, lutter contre les lenteurs et difficultés administratives et la corruption, renforcer les systèmes de justice, et améliorer la participation politique et économique des populations qui en sont exclues ou marginalisées, etc. Tous ces facteurs ont contribué à affaiblir la légitimité de l'État parmi la population, aggravant la crise de confiance entre les pouvoirs publics et une partie grandissante de citoyens.

*Le renforcement du contrat social entre citoyens et pouvoirs publiques passera par le redéploiement d'institutions efficaces, inclusives et équitables, capables d'améliorer les services publics et l'engagement citoyen. Les populations aspirent au respect de leurs droits les plus fondamentaux, à plus de justice, de transparence, de redevabilité, à tous les niveaux. Ils souhaitent des institutions répondant à leurs besoins et pouvoir participer davantage à la vie publique et démocratique de leur pays. Ces demandes de justice sociale s'expriment dans les mouvements citoyens qui se sont renforcés ces dernières décennies. Au Burkina Faso, le Balai citoyen créé en 2013 s'est inspiré du mouvement sénégalais Y en a marre, qui a réussi en 2012 à s'opposer à un nouveau mandat d'Abdoulaye Wade. Balai Citoyen s'est mobilisé en 2013-2014 contre la tenue d'un référendum sur la modification de la Constitution et est aujourd'hui engagé dans la lutte contre la corruption et le népotisme au Burkina Faso. Dans les six pays du Sahel, les Coalitions Publiez Ce Que Vous Payez sont engagées pour améliorer les cadres de gouvernance des ressources naturelles et augmenter les contributions des industries extractives au financement des politiques de développement. Les initiatives collectives, associatives, citoyennes, médiatiques (etc.) se multiplient aux niveaux national et local pour lutter contre la corruption, améliorer la transparence et l'information sur les budgets et les dépenses publiques.*

*Le manque de confiance dans les institutions s'exprime également dans la rue. Au Burkina Faso, au Tchad, au Niger, le climat social se dégrade face aux mesures d'austérité prises par les Etats qui touchent directement les plus pauvres. Les manifestations et des grèves généralisées au Tchad en sont une illustration, organisées en réaction aux réductions drastiques des dépenses publiques et aux fortes augmentations d'impôts et de taxes imposées par le gouvernement depuis 2016. Amnesty International dans son récent rapport intitulé « Budgets en chute, répression en hausse, le coût humain des mesures d'austérité au Tchad » publie un extrait de la lettre d'un avocat tchadien adressée au gouvernement : « La tension sociale affecte toutes les classes sociales : les fonctionnaires à travers les impôts sur le revenu ; les élèves à travers la suppression des bourses ; les commerçants et les transporteurs à travers les taxes sur l'essence ; les ménages avec la hausse des prix des commodités de base. En plus, l'interdiction du gouvernement sur les manifestations pacifiques est perçue par tous comme une mesure injuste pour faire taire les gens. Ceci a des conséquences importantes, entre autres l'aggravation de la tension sociale »<sup>108</sup>. Au Niger, le Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB), Alternatives Espaces Citoyens, le Mouvement pour une Citoyenneté responsable (MPCR) et d'autres associations et collectifs, dont plusieurs sont partenaires d'Oxfam, se sont engagés contre certaines mesures de la loi de Finance 2018 jugées injustes. Ils dénonçaient notamment la réintroduction de taxes sur des produits de première nécessité, qui risquent de dégrader la situation des plus pauvres, pendant que des avantages fiscaux étaient maintenus pour des grandes entreprises (souvent*

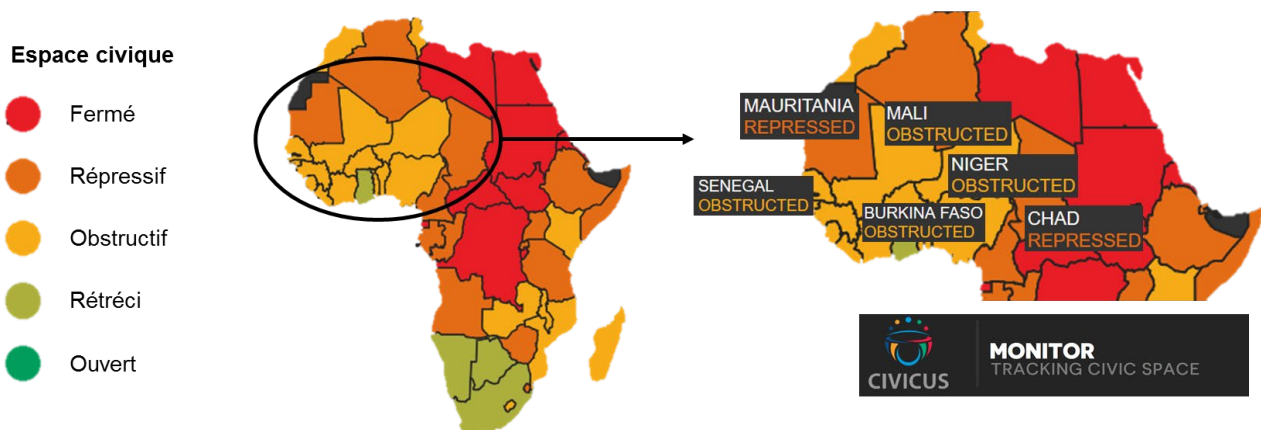


étrangères) présentes dans les télécommunications ou les industries extractives<sup>109</sup>.

## PROMOUVOIR ET PROTEGER L'ESPACE CIVIQUE DES POPULATIONS

L'expression démocratique des populations sahélienne se heurte ces dernières années à une réduction importante de l'espace civique<sup>110</sup>, qui constitue une condition indispensable pour que les membres de la société civile puissent se développer et défendre leurs intérêts, affirmer leurs valeurs et leurs identités, revendiquer leurs droits, demander aux détenteurs de pouvoir de rendre des comptes et apporter des changements positifs à la société<sup>111</sup>. Mais pour cela, il est nécessaire que le cadre juridique permette la liberté d'association et l'expression de la société civile, sans discrimination ou sélection par les autorités, ni réglementations discriminatoires envers les femmes ou basées sur la sexualité. Or les limites de l'exercice de la citoyenneté sont multiples et se renforcent dans plusieurs pays du Sahel comme cela est souligné dans le rapport 2018 sur l'état de la société civile de Civicus<sup>112</sup>, et souvent justifiées au nom de la lutte contre le terrorisme.

### Evaluation de l'espace civique dans les pays du Sahel



Source : Extrait et adapté de Civicus Monitor<sup>113</sup>

Les restrictions prennent de multiples formes : cadre réglementaires désuets et restrictifs et d'absence de protection spécifiques des acteurs engagés qu'ils soient associatifs, journalistes, défenseurs des droits humains ou citoyens. Absence de financements adéquats pour leurs actions, obstructions bureaucratiques pour l'enregistrement des organisations de la société civile, etc. Les organisations de la société civile, les journalistes et citoyens qui militent en faveur de la transparence budgétaire et dénoncent la corruption sont victimes de campagnes de dénigrement et de censure. Dans les pires des cas, elles se traduisent par des pratiques d'intimidation, de surveillance et d'arrestations et de violence à l'encontre des acteurs de la société civile, ainsi qu'un accès limité à une justice impartiale et indépendante ou à des recours aux services juridiques.

Au Niger par exemple, les organisateurs de la Journée d'action citoyenne en mars 2018 qui appelaient à contester certaines mesures jugées injustes du

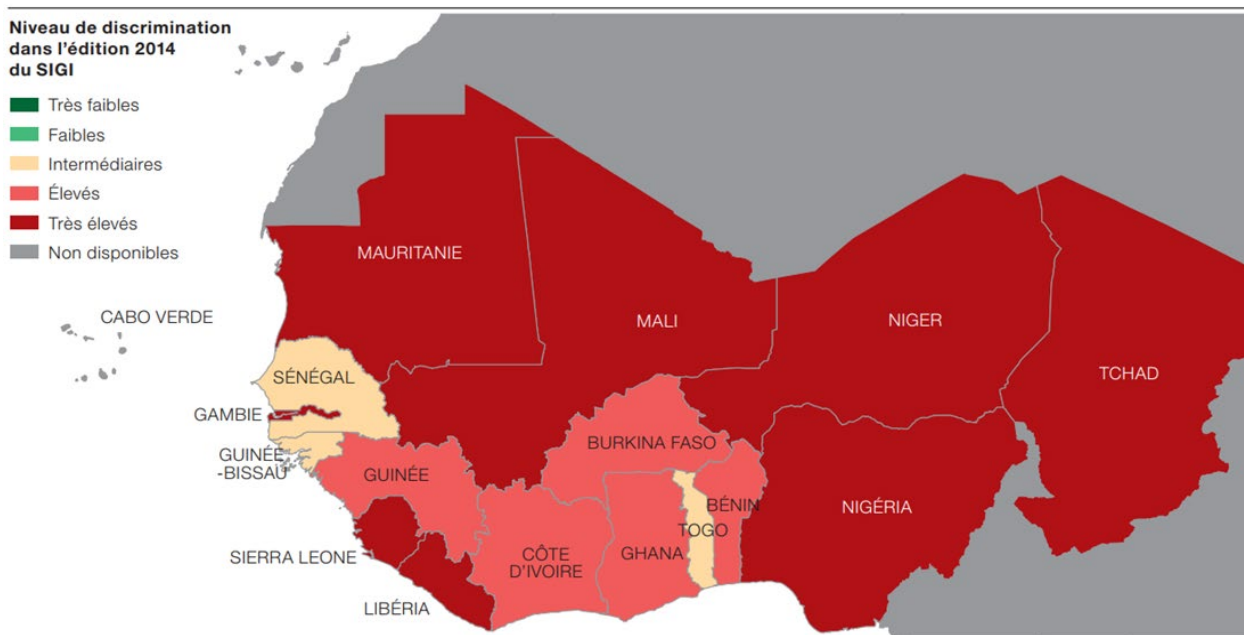
projet de loi de finance adopté fin 2017, ont pour beaucoup été interpellés et condamnés à des peines de prison<sup>114</sup>. En 2017, plusieurs arrestations d'un journaliste et de deux syndicalistes avaient déjà soulevé des inquiétudes, pour des motifs n'ayant à priori rien à voir avec leurs activités militantes. Selon la réaction d'Amnesty International à ces arrestations « le message adressé à ces voix dissidentes du Niger est clair : s'exprimer librement sur la situation économique et sociale et exiger la transparence dans la gestion des affaires publiques pourraient vous conduire en prison »<sup>115</sup>. En Mauritanie, des associations et collectifs de défense des droits humains se sont élevés en 2016 contre l'adoption par le gouvernement d'un projet de loi restreignant les libertés d'association<sup>116</sup>, soumettant la création d'une association à une autorisation étatique, restreignant leurs domaines de compétence et leurs niveaux d'action. Certaines dispositions prévoient par exemple qu'aucune association ne peut être créée sur une base ou pour un objectif contraire à l'islam ou pour des activités de nature à porter atteinte à la forme républicaine de l'Etat ou aux bonnes mœurs, des dispositions jugées liberticides par les organisations de droits humains. Depuis février 2016, une note dont Amnesty International a eu copie stipule que « sans l'autorisation préalable du Hakem (préfet), il est formellement interdit d'organiser un spectacle, une conférence, une manifestation où le public est admis »<sup>117</sup>. Au Tchad, les associations de défense des droits Humains dénoncent depuis des années une restriction de l'espace public et notamment du droit à manifester pacifiquement. Selon Amnesty international, ces droits et l'espace civique ont encore diminué depuis les élections de 2016 et l'adoption par le gouvernement d'une série de mesures d'austérité en réponse à la crise économique que traverse le pays et la censure augmenté, comme l'illustre la censure des réseaux sociaux depuis plus d'un an<sup>118</sup>. En application de textes datant des années 1960, toute manifestation publique est soumise à une autorisation, qui n'est jamais accordée<sup>119</sup>.

*Les gouvernements sahéliens doivent élaborer et mettre en œuvre des politiques qui offrent un cadre légal favorable à l'action civique.* La garantie des droits à la liberté d'association, d'expression, de réunion et d'information est une condition indispensable pour l'expression démocratique et la stabilité. Les gouvernements doivent aussi prévoir un espace de participation citoyenne dans les processus politiques. Les citoyen.ne.s les plus pauvres, les groupes marginalisés et les femmes sont souvent exclus du processus de prise de décision, en absence de réel dialogue et de concertation sur les politiques. D'autres approches sont pourtant possibles. Au Mali, un projet soutenu par la coopération suisse a promu des voies de communication aux citoyen.ne.s afin qu'ils/elles s'adressent directement aux représentant.e.s élu.e.s localement en présence des médias<sup>120</sup>. Malgré quelques réserves initiales de la part des représentant.e.s élu.e.s, ces réunions publiques ont permis d'identifier et de lutter contre les cas de corruption et de malversations financières et d'organiser des consultations annuelles qui donnent voix au chapitre aux citoyen.ne.s sur les questions de planification et de développement au niveau régional. Mais de telles initiatives, qui donnent la possibilité aux organisations nationales indépendantes, les mieux placées pour demander des comptes à leur gouvernement, sont trop rares et insuffisamment soutenues par la communauté internationale et par les Etats<sup>121</sup>.

# ETABLIR ET FAIRE RESPECTER UN DROIT EGAL ENTRE HOMME ET FEMMES

Les femmes et les filles ont un accès limité aux ressources et aux espaces de prise de décision qu'il s'agisse de la vie publique, économique et politique ou parfois de la sphère privée. Normes sociales, croyances, attitudes, pratiques et lois discriminatoires sont la cause d'importantes inégalités différenciées et de la vulnérabilité des femmes sahéliennes.

Résultats SIGI dans les pays d'Afrique de l'Ouest



Source : OCDE (2014a), *Base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement*, <http://stats.oecd.org>

Source : Les inégalités de genre dans Les institutions sociales ouest-africaines, OCDE Club du Sahel (2018)<sup>122</sup>

*C'est le cas notamment des institutions sociales qui déterminent le pouvoir décisionnel et le statut des femmes au sein du ménage et de la famille, comme le montre clairement l'analyse publiée en 2018 par le Club du Sahel<sup>123</sup>. Le mariage, l'autorité parentale, les droits à l'héritage notamment, sont régis par des règles de droit ou informelles, des normes et des pratiques sociales qui sont très défavorables aux femmes. Des pratiques qui sont souvent corrélées aux inégalités socio-économiques. La reconnaissance de l'autorité parentale est un autre domaine de discrimination dans la majorité des pays. Des restrictions conduisent par exemple à ne reconnaître l'homme comme seul chef du ménage au Mali ou à n'accorder l'autorité parentale qu'au père en Mauritanie<sup>124</sup>. Le droit successoral est aussi souvent discriminatoire tout comme le droit au divorce, en particulier en Mauritanie et au Niger. Une femme mauritanienne ne peut ainsi demander le divorce qu'en invoquant un préjudice ou des blessures et doit verser une compensation si elle est reconnue avoir tort. En revanche, le mari a le droit de la répudier sans donner de raison<sup>125</sup>.*

*Les femmes sont insuffisamment protégées contre les violences qui leur sont faites. L'absence de législation sur les violences domestiques légitime trop souvent les pratiques. Les mutilations génitales féminines sont criminalisées*

mais les lois sont souvent peu appliquées. Au Mali, 9 femmes sur 10 en ont été victimes<sup>126</sup>. Enfin les femmes et les filles sahéniennes ont peu de pouvoir sur leurs corps et leurs choix reproductifs. Selon l'organisation Equilibre et Population, l'utilisation des méthodes contraceptives modernes ne concerne qu'entre 13% et 23% de l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans selon les pays et le taux de prévalence est encore plus faible chez les 15-19 ans<sup>127</sup>. Or l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive est essentiel pour rendre les femmes autonomes et leur permettre de choisir si et quand avoir un enfant. Cela influe à son tour considérablement sur les opportunités économiques des femmes<sup>128</sup>.

### 3 MIEUX COORDONNER LES REPNSES A LA CRISE ET PLACER LES BESOINS DES POPULATIONS AU CENTRE DES INTERVENTIONS

Au cours de la dernière décennie, l'héritage de situations politiques fragiles et d'une faible gouvernance s'est traduit par des conflits violents, dans le bassin du lac Tchad puis au Mali, où les revendications locales de la population du Nord se sont intensifiées parallèlement à l'émergence de groupes armés radicalisés. Les conflits se sont étendus sur des frontières instables dans plusieurs pays et menacent aujourd'hui de s'étendre encore plus largement dans la région. Plus de 440 000 personnes ont été déplacées dans la région du Liptako Gourma et 5,1 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire, un chiffre en hausse constante<sup>129</sup>. Face à la dégradation de la situation sécuritaire, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, regroupés dans le G5 Sahel – une instance créée en 2014 pour apporter une réponse politique coordonnée sur les plans sécuritaires et de développement– et la communauté internationale ont intensifié leurs opérations militaires. La France est présente au Mali depuis 2014 et est maintenant déployée dans presque tous les pays de la région. L'ONU a mis en place une mission de maintien de la paix au Mali, la MINUSMA, et l'Union européenne comme les Etats-Unis sont présents militairement dans la région. La Force Conjointe, mise en place par les pays du G5 Sahel a pour l'instant effectué des opérations ponctuelles et son déploiement permanent doit être effectif dans le courant de cette année 2019.

Cependant, malgré ces engagements militaires massifs, la situation sécuritaire et humanitaire continue de dégrader. L'extension de l'insécurité montre la fragilité des États sahéniens dans de nombreux domaines et la frustration des communautés longtemps négligées. L'insécurité a poussé des millions de personnes à quitter leur domicile, les privant de leurs moyens de subsistance, d'un accès aux services de base d'éducation ou de soins, les exposant à de nouveaux risques et les rendant encore plus vulnérables aux chocs

qu'auparavant. Les inégalités de genre sont encore exacerbées par une situation volatile et fragile. Dans ce contexte, il est crucial que les réponses apportées par l'ensemble des acteurs privilégient la dimension humaine de la sécurité pour favoriser une résolution durable des conflits, qu'elles permettent le déploiement des services publics de base aux populations, et qu'elles participent à construire, au-delà de l'urgence, de véritables politiques publiques capables de répondre aux besoins et aspirations des populations.

## LA GOUVERNANCE ET LA SECURITE HUMAINE DOIVENT ETRE AU CŒUR DES REPNSES

*Si les mesures de sécurité sont nécessaires, elles ne permettent pas de s'attaquer aux causes profondes de la crise et peut conduire à une approche militarisée unidimensionnelle de la sécurité, et doivent donc nécessairement faire partie d'un plan à long terme intégrant pleinement les problématiques de résilience, de sécurité et de gouvernance des communautés. La résolution durable des conflits ne sera possible qu'en prenant en compte les causes structurelles, et en premier lieu les inégalités sociales, économiques, politiques sur lesquelles se développe la violence armée au Sahel. Les approches de la communauté internationale et des Etats du G5 Sahel se retrouvent sur le principe que la sécurité et le rétablissement des structures de l'État sont des conditions préalables à la stabilité et au développement durable. Or dans les zones où la souveraineté de l'État est contestée, les approches de renforcement de la gouvernance devraient privilégier le rétablissement des liens et de la confiance entre les populations et les institutions. Elles devraient également s'attaquer aux inégalités horizontales, entre différentes communautés et groupes de population, entre les sexes, et se concentrer sur la transparence et la responsabilité des institutions, pour rétablir ou renforcer le contrat social <sup>130</sup>. A ce titre une recherche du Groupe Urgence-Réhabilitation-Développement publiée en 2019<sup>131</sup> rappelle que le terrorisme concerne avant tout les pays en situation de fragilité, liée à de nombreuses frustrations et revendications de justice face à un développement inégalitaire. Les auteurs soulignent le « miroir déformant » imposé par le concept « sécurité - développement » par lequel les Etats « remplace(nt) la gestion politique et sociale par une gestion sécuritaire du terrorisme. (...) Ceci leur permet souvent de masquer leur inaptitude à gérer les problèmes de fond qui ont généré cette forme désespérée d'expression socio-politiques pour une partie de leurs populations »<sup>132</sup>. Il est donc particulièrement important, pour consolider la paix, de régler les griefs profondément enracinés et les inégalités, ainsi que de soutenir une gouvernance responsable et transparente. Le directeur du projet Sahel à l'International Crisis Group (ICG) appelle également à substituer des initiatives politiques aux réponses aujourd'hui essentiellement militaires liées à la lutte antiterroriste. La résolution des conflits devra selon lui passer par un « redéploiement des services publics adaptés aux populations nomades et une réforme de la carte administrative permettant une meilleure représentation des populations, en particulier des peul nomades »<sup>133</sup>.*

*Des mesures de sécurité et une législation antiterroriste ont été mises en place dans l'ensemble du Sahel pour faire face aux menaces transfrontalières. Mais*

ces mesures restrictives et le recours aux forces de sécurité gouvernementales, parfois indisciplinées et coupables elles-mêmes d'abus et de violations de droits humains auprès des populations dans plusieurs pays de la région<sup>134</sup>, sont parfois accusés d'aggraver les conflits et les crises plutôt que de les réduire. Human Rights Watch a documenté plus de 60 meurtres commis par les islamistes armés et 130 meurtres de suspects par les forces de sécurité burkinabé dans la région du Sahel entre fin 2017 et février 2019<sup>135</sup>. Les interventions militaires et la présence des forces de sécurité peuvent réduire le sentiment de sécurité parmi les communautés ou les individus s'ils ne se sentent pas protégés par ces forces, ou si elles ne répondent pas aux griefs locaux. A ce titre les recherches d'International Alert sur l'extrémisme violent dans le centre du Sahel<sup>136</sup> identifient que le facteur le plus déterminant, contribuant à la vulnérabilité de la population à l'extrémisme violent, est l'expérience ou la perception d'abus et de violation par les autorités gouvernementales. La recherche a révélé que les abus de pouvoir du gouvernement et des forces de sécurité, couplés aux violations des droits de l'homme et la perception de corruption dans les systèmes législatif et judiciaire, ont alimenté les conflits.

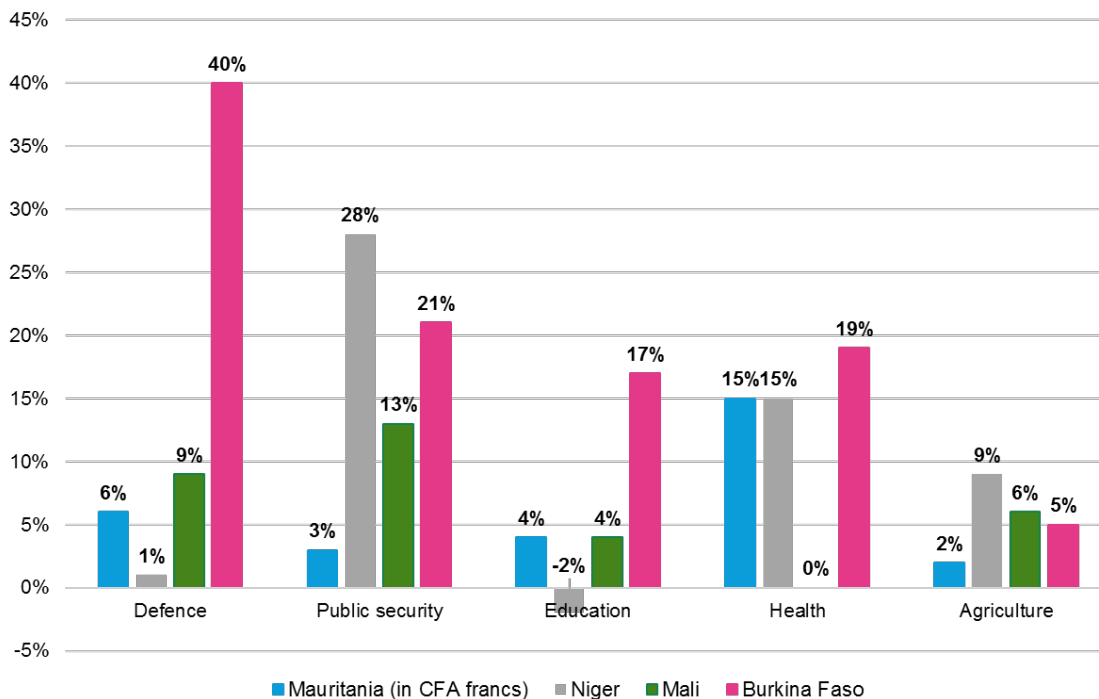
*Oxfam estime que les personnes doivent être au centre des interventions en matière de sécurité.* Cela implique de comprendre les perceptions des gens à propos de leur propre sécurité, l'impact de l'insécurité et de la violence sur leur vie quotidienne et de renforcer les solutions locales et les stratégies élaborées en conséquence. Cette approche permet aux personnes de définir leurs propres critères de risque et leurs propres idées sur la nature des interventions appropriées. Si les efforts de sécurité de l'État visant à réduire la violence armée et à contenir les conflits ne prennent pas pleinement en compte la dimension humaine de la sécurité, elles auront peu de chances de réussir à long terme.

## FACE A L'AUGMENTATION DES DEPENSES MILITAIRES, LES CHOIX BUDGETAIRES DES ETATS DOIVENT REpondre AUX ATTENTES SOCIALES DES POPULATIONS

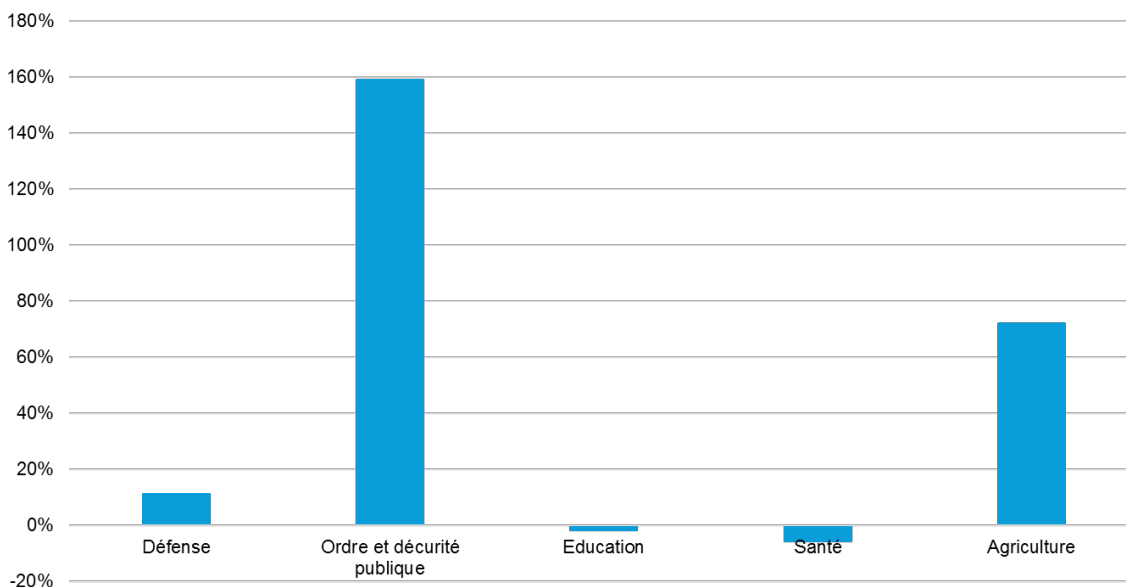
Pour faire face au défi sécuritaire et rendre opérationnelle la force conjointe du G5 Sahel, les dépenses budgétaires liées à la défense et à la sécurité publique ont augmenté dans tous les pays du G5 Sahel ces dernières années. Selon le Sipri, l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, entre 2013 et 2018, les dépenses militaires du Mali ont presque quadruplé, celles du Niger ont été multipliées par 2,5 et celles du Burkina Faso ont doublé<sup>137</sup>. Pourtant les premières analyses ne laissent pas apparaître d'augmentations significatives des déficits budgétaires<sup>138</sup>. La crainte est donc forte de voir les dépenses de développement contraintes, à un moment où ces pays en ont le plus besoin et alors qu'il est justement reproché aux Etats de ne pas remplir leurs devoirs de provision de services sociaux de base<sup>139</sup>. Cette crainte est partagée publiquement par certains officiels de la région, comme le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Burkina Faso, soulignant que les dépenses de sécurité font peser un lourd fardeau sur les services sociaux<sup>140</sup>.

L'analyse des budgets nationaux réalisée par Oxfam sur la période 2016-2019 semble corroborer un certain effet d'éviction des dépenses de développement par les dépenses de sécurité et de défense. Les dépenses sociales n'ont pas diminué en volume ces quatre dernières années (à l'exception du Burkina et du Tchad), mais les arbitrages ont conduit à contraindre fortement les dépenses sociales et de développement.

**Average annual growth per expenditure type and G5 Sahel country (excluding Chad)**



**Taux de croissance annuelle moyen entre 2016 et 2019 par dépenses au Tchad**



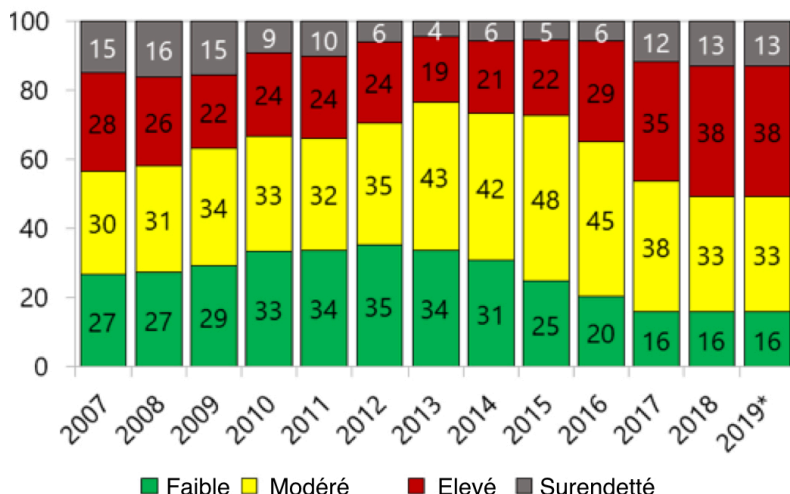
Les dépenses d'éducation et de santé ont en particulier été fortement contraintes, risquant d'alimenter un dangereux cercle vicieux. C'est le cas par exemple du budget d'éducation au Burkina Faso, dont le volume augmente mais qui demeure en 2019 de 30 milliards inférieurs aux prévisions faites par la loi de finances 2017. Au Niger et au Tchad, les dépenses d'éducation ont même

baissé en moyenne annuelle sur la période 2016-2019. Un responsable gouvernemental nigérien cité dans un article de Jeune Afrique expliquait : « Selon le programme présidentiel, l'éducation aurait dû représenter 25 % du budget (en 2017), or sa part aujourd'hui est d'environ 10 %. Même chose pour l'accès à l'eau potable, qui n'a pas reçu la moitié du financement qui était prévu. Quant à la justice, elle représente moins de 1 % du budget aujourd'hui, alors qu'on avait fait de la lutte contre la corruption une priorité »<sup>141</sup>. On observe par ailleurs des évolutions erratiques d'une année à l'autre des budgets de santé, d'éducation ou de l'agriculture, qui témoignent des arbitrages politiques difficiles entre les secteurs. C'est le cas par exemple au Mali, dont la croissance annuelle moyenne du budget de l'éducation reste positive sur les 4 années étudiées, mais dont les allocations baissent de 5,4% entre 2018 et 2019. C'est le cas également du budget de la santé du Niger, qui chute de 22% en 2016 par rapport à 2015, mais retrouve en 2019 et même dépasse son niveau de 2015. C'est le cas enfin du budget agricole du Burkina Faso, qui baisse de 38% entre 2017 et 2019, le budget 2019 étant 52 milliards en dessous des prévisions faites par le projet de loi de finances 2017.

Outre les dépenses croissantes de défense et de sécurité, il convient de souligner que la dette des pays africains, y compris au Sahel, a largement augmenté ces dernières années, notamment du fait d'une part du manque de transparence et de contrôle démocratique sur cette question, et d'autre part de l'émergence de nouveaux bailleurs (Chine, Arabie Saoudite, banques privées) peu vigilants sur la solvabilité de long terme des emprunteurs, sur l'impact du surendettement sur les services publics des pays concernés et jusqu'à présent peu intégrés dans les espaces multilatéraux de négociation sur cette question.

## Evolution du risque d'endettement

(en pourcentage de pays en développement à faible revenu avec analyses de viabilité de la dette)



Source: base de données LIC DSA

\* en mai 2019

Dans le graphique ci-dessus, le Tchad et la Mauritanie présentent un risque « élevé » de surendettement, et le Burkina Faso, le Mali et le Niger un risque modéré.

Pour faire face aux augmentations des budgets consacrés à la défense et à la sécurité, ainsi qu'à l'augmentation du service de la dette, les Etats ont



également pris des décisions pour augmenter certaines taxes et impôts afin d'augmenter les revenus de l'Etat. Ces décisions fiscales, lorsqu'elles touchent les populations pauvres, risquent d'aggraver l'état des inégalités de revenus. Elles ont d'ailleurs été source de mécontentement et de tensions sociales dans plusieurs pays. C'est le cas par exemple au Burkina Faso, où le budget 2019 a été élaboré dans un contexte de contestations sociales. Selon la Ministre de l'économie citée dans un article presse fin 2018<sup>142</sup>, si le Burkina Faso a aussi augmenté en 2019 les dépenses dans les secteurs de l'enseignement (+33%) et de la santé (+13.65%), cela s'est fait dans un contexte d'austérité pour le reste de l'économie. L'adoption d'une hausse de 12% sur le prix du carburant en novembre dernier a déclenché des mobilisations contre la cherté de la vie.

Du côté de l'aide que perçoivent les pays sahéliens, le compte n'y est pas pour permettre d'investir suffisamment dans les budgets sociaux et réduire les inégalités. La gravité de la situation a été rappelée par la chancelière allemande Angela Merkel en visite officielle au Burkina Faso en mai 2019 : « Les pays affectent 15 voire 20 % de leur budget à la défense et à la sécurité. Donc beaucoup de projets de développement ne peuvent pas être mis en œuvre »<sup>143</sup>.

## COORDONNER LES INITIATIVES POUR LE SAHEL POUR CONSTRUIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES DURABLES CAPABLES DE S'ATTAQUER A LA REDUCTION DES INEGALITES

*Depuis les crises en Lybie et au Mali, la mobilisation sur le Sahel de la communauté internationale et des Etats s'est traduite par l'élaboration d'un grand nombre d'initiatives ou de stratégies visant à cadrer leur vision et proposer des orientations de leurs actions. Etats de la région, Nations Unies, Banques de développement, institutions régionales, coopérations bilatérales et multilatérales (etc.) ont produit des nombreux cadres d'intervention ou stratégies sur le Sahel. La note publiée à ce sujet par l'Institut d'études de sécurité début 2015<sup>144</sup> analysait leur convergence sur quatre principaux domaines : la sécurité, le développement et la résilience (y compris les infrastructures), la gouvernance et l'éducation. Mais elle soulignait également leurs divergences, que ce soit sur les zones géographiques incluses (de 5 à 12 pays), leurs priorités respectives au-delà d'une lecture globalement commune des enjeux, les instruments de mise en œuvre, les partenariats prévus et leur capacité ou volonté à fédérer d'autres acteurs. Les auteurs insistaient sur le besoin de coordination, évoquant le risque que les logiques de concurrence entre les acteurs prennent le dessus sur la coordination des interventions<sup>145</sup>. D'autres analyses s'inquiètent par ailleurs du poids des priorités des bailleurs dans les agendas de résolution de crise au Sahel, et en particulier des priorités données à la lutte contre le terrorisme, la sécurisation des frontières et la réduction des flux migratoires, au détriment de la lutte contre les inégalités ou du renforcement de la gouvernance<sup>146</sup>.*

D'autres initiatives portées par les Etats ou la communauté internationale sont venues s'ajouter ou détailler les précédentes stratégies. Trois d'entre elles cherchent notamment à coordonner et fédérer les actions d'urgence et de développement réalisées dans la région. La plus médiatique et visible est sans doute l'Alliance Sahel (AS), lancée en 2017 à l'initiative de la France et de l'Allemagne et qui réunit aujourd'hui 12 bailleurs. Elle se définit comme une plateforme de collaboration dont le but est d'améliorer l'impact des projets dans les pays du G5 Sahel et la coordination entre bailleurs. Mi-2018, l'Organisation des Nations Unies adopte son Plan de soutien au Sahel, présenté comme un « instrument visant à favoriser la cohérence et la coordination pour une plus grande efficacité et l'obtention de résultats dans le cadre de la Stratégie intégrée de l'ONU pour le Sahel (SINUS) »<sup>147</sup>. Fin 2018 enfin, le G5 Sahel adopte son Programme d'investissements prioritaires (PIP) et organise une conférence de financement visant à fédérer les bailleurs autour d'un ensemble de projets, qui traduisent de manière opérationnelle la Stratégie pour le Développement et la Sécurité, qu'ils avaient adoptée à la création du G5. Chacune de ces initiatives a défini des domaines prioritaires et des objectifs précis. S'ils sont proches les uns des autres, ils ne recouvrent pas pour autant les mêmes enjeux, secteurs d'intervention ou thématiques. L'articulation et la complémentarité de ces initiatives est pourtant un enjeu majeur, dans un contexte particulièrement complexe. Les analyses partagent la nécessité d'allier réponses humanitaires, sécuritaires et de développement et d'agir dans l'urgence tout en construisant les bases du développement. Mais l'opérationnalisation de ces principes et la coordination des interventions restent des défis de taille. Il s'agit à la fois de désenclaver des territoires et de construire des infrastructures (de transport, d'énergie, d'eau et d'assainissement, etc.), en cohérence avec fourniture de services et le développement de politiques publiques de qualité pour l'ensemble de la population (sociales, de citoyenneté, de développement économique, etc.). Mais au-delà des défis de coordination, de financement, et de mise en œuvre opérationnelle dans des contextes sécuritaires parfois très difficiles, ces interventions nécessitent pour être durables, de renforcer les institutions dans tous les domaines, pour permettre le déploiement de services publics à des populations jusqu'ici largement marginalisées. Il faut pour cela améliorer leurs capacités et leurs financements mais aussi leur gouvernance et la participation citoyenne dans la prise de décision et la mise en place des services publics, afin qu'elles répondent aux besoins et aux aspirations des citoyens.

*Pourtant en l'état actuel, les initiatives portées par les différents acteurs ne permettent pas d'entrevoir le développement d'un plan concerté et cohérent d'aménagement des régions sahéliennes.* Le Programme d'investissement prioritaire (PIP) du G5 Sahel ressemble davantage à une superposition de projets en quête de financements<sup>148</sup>, comme le souligne l'auteur du rapport « Cinq ans après, une radioscopie du G5 Sahel »<sup>149</sup>. La cohérence régionale et l'articulation avec les projets nationaux, y compris ceux financés dans le cadre de l'Alliance Sahel, sont aujourd'hui largement absents. Et de nombreux éléments restent par ailleurs à préciser sur la mise en œuvre, concernant les conditions de décaissement par les bailleurs de fonds et de fléchage effectif des financements annoncés sur les projets du PIP, ou sur le portage opérationnel des projets<sup>150</sup>. De son côté, l'Alliance Sahel questionne sur sa capacité à renforcer les politiques publiques des Etats et à intégrer les populations et la société civile dans la conception des réponses apportées. L'Alliance Sahel repose notamment sur l'adoption d'une stratégie d'intervention commune entre

bailleurs et la volonté de promouvoir de nouvelles modalités d'intervention entre les bailleurs intervenant dans la région. Elle vise notamment à accroître la coordination des projets en cours ou à venir en promouvant une analyse des besoins par zones d'intervention, incitant les partenaires à accélérer les procédures d'instruction et de décaissement des fonds, à déléguer le leadership des projets entre bailleurs et à promouvoir leur mise en œuvre à des acteurs locaux, etc. De ce point de vue, l'Alliance Sahel tente de mettre en œuvre concrètement un certain nombre de principes de coordination et d'efficacité de l'aide appelés depuis longtemps par Oxfam dans la région<sup>151</sup>, même si les progrès semblent lents, butant sur les logiques individualistes des bailleurs, tributaires des exigences d'affichage<sup>152</sup>. Mais l'Alliance Sahel risque de se heurter à d'autres principes pourtant indispensables à la création et la pérennisation de politiques publiques durables dans les pays du G5. La volonté de mise en œuvre rapide des projets risque notamment d'être contradictoire avec le nécessaire renforcement ou déploiement d'institutions publiques capables de délivrer des services publics à la population, principal grief des populations à leur égard. Le chemin semble encore long et devrait nécessairement passer par l'élaboration conjointe d'une vision inclusive du développement. Une telle vision doit nécessairement prioriser la réduction des inégalités, qui s'expriment dans tous les pans de la vie des populations sahéniennes, qu'elles soient économiques, sociales ou de représentation citoyenne ou politique.

## RECOMMANDATIONS

Les inégalités de revenus, d'accès à des services publics de qualité, mais aussi entre les genres et entre des catégories de populations délaissées ou discriminées maintiennent des millions de personnes dans la pauvreté et sans perspectives d'avenir, minent la cohésion sociale, engendrent des frustrations politiques et sociales et forment un terrain sur lequel les conflits peuvent perdurer. Combattre les inégalités sous toutes ces formes ne devrait plus être un choix mais une nécessité urgente à laquelle l'ensemble des acteurs doit s'attaquer avec ardeur pour résoudre durablement les crises que traversent le Sahel. Cela passe par la construction de politiques et de modes de gouvernance plus justes et équitables, centrées sur les besoins des populations et répondant aux aspirations des citoyens des pays sahéniens.

De manière coordonnée, chaque acteur a un rôle déterminant à jouer :

- **Les Etats du Sahel** doivent refondre leurs politiques fiscales, renforcer leurs politiques sociales et de développement, et réformer profondément leurs modes de gouvernance afin d'atteindre l'ODD 10 sur les inégalités.
- **La CEDEAO et l'UEMOA** doivent élaborer des cadres régionaux qui orientent les pays vers des politiques justes et équitables et qui renforcent leur collaboration pour la gestion des zones transfrontalières.
- **Le G5 Sahel** doit fortement renforcer les dimensions de développement et de gouvernance de son action, reconnaissant que l'approche sécuritaire actuellement privilégiée ne permettra pas une résolution durable des conflits. Il doit impulser une vision inclusive du développement du Sahel avec les Etats, les organisations régionales, les populations, les partenaires du développement et les organisations de la société civile.

- **L'Alliance Sahel** doit assurer une véritable coordination de l'aide au développement pour le Sahel et renforcer les efforts communs pour élaborer et mettre en place de véritables politiques publiques de qualité, sous le leadership des Etats.
- **Le G7** doit traduire son discours de lutte contre les inégalités en actions et instruments concrets pour répondre à l'urgence et apporter des réponses durables en s'attaquant aux causes structurelles des vulnérabilités des populations sahéniennes.

Pour cela, Etats, Institutions et coopérations régionales, bailleurs de fonds et acteurs du développement et de la coopération internationale doivent agir de manière coordonnée pour combattre les inégalités :

- **Par la mise en place de politiques fiscales progressives et justes qui réduisent les inégalités de revenu et permettent de générer des financements suffisants pour financer des politiques sociales et de développement, de qualité et inclusives.**

Il est pour cela nécessaire :

- De mettre en place des politiques fiscales justes et progressives pour alléger la part reposant sur les plus pauvres et de renforcer la capacité des Etats à collecter des ressources fiscales supplémentaires de manière équitable. Cela passe notamment par des taux plus justes d'impôts sur les sociétés, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et la réduction des exonérations qui grèvent les recettes des Etats.
- De renforcer la transparence et la participation citoyenne sur la conception des politiques fiscales et la redistribution des recettes, et de lutter contre la corruption en renforçant les organismes de contrôles, en favorisant l'appropriation démocratique et la redevabilité.
- D'assurer le réinvestissement des recettes dans les politiques de développement et de protection sociale, d'éducation et de santé.
- **Par des politiques d'éducation, de santé et de protection sociale qui garantissant des services gratuits, universels, publics, adaptés aux femmes et aux filles et transparents envers les bénéficiaires.**

Il est pour cela nécessaire :

- De consacrer des ressources financières en adéquation avec les Objectifs de développement durables d'assurer des services de santé, d'éducation et de protection sociale de qualité à toutes et tous. Les Etats sahéniens doivent en particulier respecter leurs engagements de consacrer au minimum 15% des budgets publics à l'éducation et 20% à la santé.
- D'assurer un accès égal aux services d'éducation et de santé et de protection sociale aux populations rurales et urbaines, aux riches et aux pauvres, aux hommes et aux femmes, et aux groupes marginalisés ou discriminés, en prenant en compte les besoins différenciés entre les genres et entre groupes de population.
- De soutenir les efforts pour maintenir ou rétablir dans l'urgence des services publics d'éducation ou de soins dans les régions où les systèmes sont désorganisés ou inexistantes en raison des conflits et de l'insécurité (directement ou parce que ces régions accueillent des populations déplacées).

- **Par des politiques agricoles et d'élevage justes et équitables, qui offrent des opportunités de travail, de revenus et de vie dignes à l'ensemble des personnes qui vivent de ces activités et permettre de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.**

Il est pour cela nécessaire :

- D'allouer des financements à la hauteur des défis de réduction des inégalités et de développement du secteur agricole et de l'élevage, conformément aux engagements répétés d'éradiquer la faim. Les Etats doivent en particulier allouer au moins 10% de leurs budgets au secteur agricole, dont 30% à l'élevage, comme ils s'y sont engagés.
  - De développer et mettre en œuvre des politiques qui garantissent un accès à la terre et aux moyens de production adapté aux femmes et aux populations marginalisées, en particulier aux éleveurs (pasteurs transhumants, nomades), aux jeunes, et plus globalement aux exploitations familiales largement oubliées des investissements publics.
  - De promouvoir des filières de production-transformation-commercialisation de produits locaux issus de l'agriculture et de l'élevage, qui soutiennent un entrepreneuriat agricole adapté aux exploitations familiales, et qui favorisent des modes de production résilients aux impacts du changements climatiques et respectueux de l'environnement.
  - De renforcer les dispositifs de prévention et de réponse aux crises alimentaires, notamment par l'intégration effective de la soudure pastorale et une meilleure participation des organisations de la société civile.
- **Par des politiques d'adaptation rapides aux changements climatiques qui renforcent les capacités de prévention et de résilience des populations les plus directement touchées par les bouleversements en cours.**

Il est pour cela nécessaire :

- De garantir des financements en correspondance avec les immenses défis d'adaptation aux changements climatiques, en particulier pour la mise en place du « Plan d'investissement climatique » adopté par les états de la bande du Sahel en février 2019.
  - De promouvoir et mettre à l'échelle des mécanismes, techniques et pratiques de prévention des risques climatiques et d'adaptation aux impacts des changements climatiques, valorisant les initiatives et savoirs faire traditionnels comme les innovations, et en accompagnant les communautés pour qu'ils les intègrent dans leurs vies quotidiennes.
  - De soutenir le développement massif des énergies renouvelables pour lutter contre la pauvreté énergétique et développer des alternatives durables aux énergies fossiles.
- **Par des cadres réglementaires, juridiques, politiques et des institutions sociales qui luttent contre les inégalités différenciées et la vulnérabilité des femmes sahéniennes dans tous les domaines de la vie publique, économique et politique et dans la sphère privée.**

Il est pour cela nécessaire :

- De mettre en place et d'appliquer des législations et cadres juridiques renforçant le pouvoir décisionnel et le statut des femmes au sein du ménage et de la famille, protégeant les femmes contre les violences qui leur sont faites et garantissant leur pouvoir sur leurs corps et leurs choix reproductifs.
- De développer une politique et des stratégies en matière de formation, d'emploi et de travail décent pour les femmes, ainsi que de développer les cadres réglementaires et juridiques nécessaire pour garantir l'égalité d'accès aux ressources productives, en particulier au foncier.
- De promouvoir la représentation démocratique et l'inclusion politique des femmes dans l'ensemble des processus et des instances de décision, et de renforcer leur accès équitable aux services publics de santé, d'éducation, de protection sociale, d'eau potable et d'énergie.
- **Par le rétablissement d'une gouvernance plus juste et inclusive à tous les niveaux de décision, du local au régional, la protection et le renforcement de l'espace civique, qui permette à toutes et tous d'être représentés et de participer activement à la vie publique et politique.**

Il est pour cela nécessaire :

- De mettre en place des mécanismes ouverts et transparents de redevabilité, permettant de lutter contre la corruption et la fraude, et libérer l'espace civique en reconnaissant la place des citoyens dans le contrôle de l'action de l'Etat et leurs droits à participer à la vie publique.
- De garantir l'inclusion des populations vulnérables dans les mécanismes de prise de décision, dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et politiques publiques, directement ou par l'intermédiaire d'un dialogue réel avec les organisations de la société civile.
- De renforcer la capacité des instances de gouvernance et les systèmes judiciaires à prévenir et résoudre les conflits entre groupes de population.
- **Par des réponses aux crises coordonnées qui répondent aux besoins des populations en termes de sécurité humaine, de développement et d'accès à des services publics gratuits, universels et de qualité.**

Il est pour cela nécessaire :

- De privilégier le rétablissement des liens et de la confiance entre les populations et les institutions, et entre différentes communautés et groupes de population, et se concentrer sur la transparence et la responsabilité des institutions, pour rétablir ou renforcer le contrat social
- D'assurer la prise en compte réelle de la dimension humaine de la sécurité, le soutien des initiatives communautaires pour la consolidation de la paix, et de garantir que les réponses sécuritaires ne conduisent pas à des exactions ou ne produisent d'effets pervers sur les moyens d'existence des populations sur leur sécurité ou leurs droits civiques.
- De garantir que l'augmentation des budgets de la défense et de la sécurité ne contraigne pas les budgets consacrés au développement, aux services sociaux et à la réduction des inégalités, afin de ne pas alimenter un cercle vicieux dangereux.

- Prévenir une nouvelle crise de la dette en : renforçant la transparence des contrats et accord, impliquant les nouveaux prêteurs dans les mécanismes de négociation multilatéraux et en adoptant des principes de prêt et d'emprunt « responsable » qui garantisse la capacité des Etats de mener les politiques adaptées de lutte contre les inégalités
- Augmenter l'Aide Publique au Développement à destination des Pays du Sahel, en particulier via des mécanismes d'appui budgétaire, et accroître le niveau de concessionnalité des différents financements sous forme de prêts afin de contenir le service de la dette
- D'assurer que les multiples stratégies et initiatives sur le Sahel s'articulent sous le leadership des Etats pour répondre véritablement aux besoins des populations et permettre d'élaborer un plan concerté d'aménagement de l'espace sahélien, renforçant les capacités des institutions à délivrer des services publics de qualité et répondre aux aspirations des citoyens.

# NOTES & BIBLIOGRAPHIE

- 1 [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/BFA\\_MLI\\_NER\\_humanitarian%20snapshot\\_20190503\\_fr.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/BFA_MLI_NER_humanitarian%20snapshot_20190503_fr.pdf)
- 2 <https://blogs.imf.org/2017/05/11/a-new-twist-in-the-link-between-inequality-and-economic-development/>
- 3 Le Coefficient de Gini mesure de l'écart de la distribution du revenu entre les individus ou les ménages d'un pays à partir d'une distribution parfaitement égale. Une valeur de 0 représente une égalité absolue, une valeur de 100 une inégalité absolue.
- 4 Source : Banque Mondiale 2018, cité dans : <http://hdr.undp.org/en/indicators/67106>
- 5 Cet écart est mesuré par l'indice de Palma. Il est de 2,2 au Tchad ; 1,9 au Sénégal ; 1,3 au Mali et en Mauritanie ; 1,4 au Niger ; 1,5 au Burkina Faso. Source : Banque Mondiale 2018, cité dans : <http://hdr.undp.org/en/indicators/135206>
- 6 <https://blogs.imf.org/2017/05/11/a-new-twist-in-the-link-between-inequality-and-economic-development/>
- 7 FMI (2017), *Fiscal Monitor: Tackling Inequality*, FMI <https://www.imf.org/en/Publications/FMI/Issues/2017/10/05/fiscal-monitor-october-2017>. Cité dans Oxfam (2019) : *Services publics ou fortunes privées*
- 8 Oxfam (2019) : The West African Inequality Crisis - How West African governments are failing to reduce inequality and what to do about it
- 9 Source : Base de données du PNUD. <http://hdr.undp.org/en/indicators/135206>
- 10 OCDE Statistiques des recettes publiques en Afrique : <https://www1.compareyourcountry.org/tax-revenues-africa/fr/1/all/default>
- 11 Rapport de recherche d'Oxfam Intermon (2011). Décider de son développement : La fiscalité pour combattre la pauvreté. [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/rr-owning-development-domestic-resources-tax-260911-summ-fr\\_4.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/rr-owning-development-domestic-resources-tax-260911-summ-fr_4.pdf)
- 12 OCDE Statistiques des recettes publiques en Afrique : <https://www1.compareyourcountry.org/tax-revenues-africa/fr/1/all/default>
- 13 Rapport de recherche d'Oxfam Intermon (2011). Décider de son développement : La fiscalité pour combattre la pauvreté. [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/rr-owning-development-domestic-resources-tax-260911-summ-fr\\_4.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/rr-owning-development-domestic-resources-tax-260911-summ-fr_4.pdf)
- 14 Note d'analyse d'Oxfam France et d'Oxfam au Mali (2017) : Mobiliser les ressources domestiques au service des plus pauvres au Mali : Quel rôle pour l'aide publique au développement française ? [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/bn-mobilising-domestic-resources-mali-061217-fr.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/bn-mobilising-domestic-resources-mali-061217-fr.pdf)
- 15 Rapport de recherche d'Oxfam Intermon (2011). Décider de son développement : La fiscalité pour combattre la pauvreté. [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/rr-owning-development-domestic-resources-tax-260911-summ-fr\\_4.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/rr-owning-development-domestic-resources-tax-260911-summ-fr_4.pdf)
- 16 Source : Oxfam : *Services publics ou fortunes privées*
- 17 Fonds Monétaire International, Sixième Revue de l'Accord au Titre de la Facilité Elargie de Crédit et Demande de Modification d'un Critère de Réalisation, 2016. Cité dans : Note d'analyse d'Oxfam France et d'Oxfam au Mali (2017) : Mobiliser les ressources domestiques au service des plus pauvres au Mali
- 18 En 2011 en application d'une directive de l'UEMOA. Source : Fonds Monétaire International, Politique Fiscale (Diagnostic), 2014. Cité dans : Note d'analyse d'Oxfam France et d'Oxfam au Mali (2017) : Mobiliser les ressources domestiques au service des plus pauvres au Mali
- 19 OCDE Statistiques des recettes publiques en Afrique : <https://www1.compareyourcountry.org/tax-revenues-africa/fr/1/all/default>
- 20 Délégation de l'Union Européenne, Evaluation du montant et du processus d'octroi des exonérations fiscales et douanières, 2016. Cité dans : Note d'analyse d'Oxfam France et d'Oxfam au Mali (2017) : Mobiliser les ressources domestiques au service des plus pauvres au Mali
- 21 Note d'analyse d'Oxfam France et d'Oxfam au Mali (2017) : Mobiliser les ressources domestiques au service des plus pauvres au Mali
- 22 ROTAB (2017) : Etude sur les exonérations fiscales accordées aux compagnies du secteur extractif au Niger. <http://rotabniger.net/etude-exonerations-fiscales-accordees-aux-compagnies-secteur-extractif-niger/>
- 23 Selon l'étude du ROTAB, durant la période 2013 – 2016, les exonérations accordées aux différentes catégories de bénéficiaires de mesures dérogatoires s'élèvent à 300.623.553.160 francs CFA, dont 215.179.305.479 francs CFA, soit environ soixante-douze pour cent (71.57%), ont profité aux seules entreprises du secteur extractif.
- 24 Rapport Oxfam France et ROTAB, *Niger : à qui profite l'uranium ? L'enjeu de la renégociation des contrats miniers d'AREVA*, Novembre 2013
- 25 Source : Article Oxfam France (2016) : Niger : A qui profite l'uranium ? <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/transparence-des-industries-extractives-les-comptes-surprenants-de-total-en-angola-et-dareva-au-niger/>



- 26 Oxfam France (2014) : Note d'information : Stabilisation et développement durables du Sahel : 4 défis qui restent à relever. [https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2014/01/communiqu%C3%A9\\_presse\\_stabilisation\\_et\\_developpement\\_durables\\_du\\_sahel\\_oxfam.pdf](https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2014/01/communiqu%C3%A9_presse_stabilisation_et_developpement_durables_du_sahel_oxfam.pdf)
- 27 Jeune Afrique, Mali : un rapport conteste les exonérations accordées aux miniers, 18 avril 2016 : <http://www.jeuneafrique.com/318760/economie/mali-rapport-contesteexonerations-accordees-aux-miniers/>
- 28 SOL Alternatives agroécologiques et solidaires (2018), Jacques Berthelot : Pertes de recettes douanières de l'Afrique de l'Ouest avec APE et sans APE. <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2017/01/Pertes-de-recettes-douani%C3%A8res-de-lAfrique-de-lOuest-avec-APE-et-sans-APE.pdf>
- 29 [http://www.campaignforeducation.org/docs/resources/Financing%20Matters\\_FR.pdf](http://www.campaignforeducation.org/docs/resources/Financing%20Matters_FR.pdf)
- 30 Les chefs d'État africains réunis du 26 au 27 avril 2001 lors d'un sommet spécial pour répondre aux défis exceptionnels posés par le VIH / sida, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes se sont engagés à attribuer au moins 15% du total de leurs budgets nationaux annuels au secteur de la santé d'ici à 2015. La communauté internationale s'accorde largement pour dire qu'afin d'offrir une éducation de qualité à tous les citoyens, les pays doivent consacrer au moins 20 % de leur budget total ou 6 % du PIB à l'éducation. Les pays de l'UA se sont engagés à atteindre ces objectifs pour soutenir les systèmes d'éducation.
- 31 Selon l'initiative internationale *Education for all*, ce niveau de dépenses est de 220 USD en parité de pouvoir d'achat. Mais la *Global Campaign for Education* (dont Oxfam est membre) estime que ce coût est considérablement plus élevé, comme le montre les niveaux de dépenses par habitant des pays de l'OCDE.
- 32 Note technique AFD, URD (2016) : Jeunesses sahéliennes : Dynamiques d'exclusion, Moyens d'insertion. <https://www.afd.fr/fr/jeunesses-saheliennes-dynamiques-dexclusion-moyens-dinsertion>
- 33 Note technique AFD, URD (2016) : Jeunesses sahéliennes : Dynamiques d'exclusion, Moyens d'insertion. <https://www.afd.fr/fr/jeunesses-saheliennes-dynamiques-dexclusion-moyens-dinsertion>
- 34 Note technique AFD, URD (2016) : Jeunesses sahéliennes : Dynamiques d'exclusion, Moyens d'insertion. <https://www.afd.fr/fr/jeunesses-saheliennes-dynamiques-dexclusion-moyens-dinsertion>
- 35 Travail mené par Jean-François Kobiané, cité dans le rapport de l'AFD : <https://www.afd.fr/fr/jeunesses-saheliennes-dynamiques-dexclusion-moyens-dinsertion>
- 36 Travail mené par Jean-François Kobiané, cité dans le rapport de l'AFD : <https://www.afd.fr/fr/jeunesses-saheliennes-dynamiques-dexclusion-moyens-dinsertion>
- 37 Note technique AFD, URD (2016) : Jeunesses sahéliennes : Dynamiques d'exclusion, Moyens d'insertion. <https://www.afd.fr/fr/jeunesses-saheliennes-dynamiques-dexclusion-moyens-dinsertion>
- 38 UNESCO (2013). L'Éducation transforme nos existences. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000223115\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000223115_fre)
- 39 Hesse C. and Cavanna S. (2010). *Modern and Mobile. The future of livestock production in Africa's drylands*, International Institute for Environment and Development and SOS Sahel International UK
- 40 *Éducation des communautés pastorales en zone transfrontalières sahéliennes : quelle stratégie et premiers enseignements*, Boubakar BARRY, Chargé de programme Education de l'APESS, Colloque régional de N'Djamena, 27-29 mai 2013
- 41 *Éducation des communautés pastorales en zone transfrontalières sahéliennes : quelle stratégie et premiers enseignements*, Boubakar BARRY, Chargé de programme Education de l'APESS, Colloque régional de N'Djamena, 27-29 mai 2013
- 42 Le Programme d'Education Formation des Pasteurs Nomades (PEPAN) est un projet financé par la DDC dans le cadre du Programme Régional d'Education et Formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières (PREPP), formulé avec des organisations d'éleveurs d'Afrique de l'Ouest. Plus d'informations : <https://www.apess.org/synthese-prepp/>
- 43 *Éducation des communautés pastorales en zone transfrontalières sahéliennes : quelle stratégie et premiers enseignements*, Boubakar BARRY, Chargé de programme Education de l'APESS, Colloque régional de N'Djamena, 27-29 mai 2013
- 44 Source : Coalition Education : Relever les défis de l'éducation dans un Sahel en crise
- 45 OCHA Burkina Faso – Aperçu de la situation humanitaire (mai 2019). [https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/20190430\\_aper\\_cuhumanitaire\\_fr\\_final.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/20190430_aper_cuhumanitaire_fr_final.pdf)
- 46 Source : Coalition Education : Relever les défis de l'éducation dans un Sahel en crise
- 47 UNESCO (2015). L'Aide humanitaire pour l'éducation : les raisons de son importance, pourquoi il faut l'intensifier. Cité dans Coalition Education : Relever les défis de l'éducation dans un Sahel en crise
- 48 Voir par exemple le rapport de Plan International : « Adolescent girls in crisis : voices from the Lake Chad Bassin », 2018. Cité dans Coalition Education : Relever les défis de l'éducation dans un Sahel en crise
- 49 Base de données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) <http://apps.who.int/gho/data/view.main.GSWCAH01v>

- <http://apps.who.int/gho/data/node.imr.imr?lang=en>
- 50 Estimation OMS/ UNICEF – Fiches Pays GAVI
- 51 AFD, Plaquette Initiative Solidarité Santé Sahel (I3S). <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-08/Initiative-solidarite-sante-Sahel-I3S-plaquette.pdf>
- 52 La densité de médecins pour 1000 habitants était de 0,6 au Burkina Faso (2016), 0,47 au Tchad (2016), 1,39 au Mali (2016), 1,79 en Mauritanie (2017), 0,5 au Niger (2014) et 0,69 au Sénégal (2016). Source : OMS - Global Health Observatory (GHO) data – Health equity monitor
- 53 AFD Plaquette Initiative Solidarité Sahel (I3S). <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-08/Initiative-solidarite-sante-Sahel-I3S-plaquette.pdf>
- 54 <https://www.chathamhouse.org/expert/comment/mali-scraps-healthcare-fees-it-time-bury-bamako-initiative>
- 55 OMS – database – 2015
- 56 OMS - Global Health Observatory (GHO) data – Health equity monitor
- 57 Oxfam (2013) : Couverture sanitaire universelle : Pourquoi les personnes en situation de pauvreté sont les laissés-pour-compte des régimes d'assurance maladie. [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/bp176-universal-health-coverage-091013-fr\\_1.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/bp176-universal-health-coverage-091013-fr_1.pdf)
- 58 OMS - Global Health Observatory (GHO) data – Health equity monitor
- 59 El-Khoury M, Gandaho T, Arur A, Keita B et Nichols, L. (2011), « Improving Access to Life Saving Maternal Health Services: The Effects of Removing User Fees for Caesareans in Mali ». Health Systems 20/20, Abt Associates Inc : Bethesda, MD. Cité dans : Oxfam (2013) : Couverture sanitaire universelle : Pourquoi les personnes en situation de pauvreté sont les laissés-pour-compte des régimes d'assurance maladie. [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/bp176-universal-health-coverage-091013-fr\\_1.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/bp176-universal-health-coverage-091013-fr_1.pdf)
- 60 Communiqué de presse d'Oxfam France (mai 2013). <https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/acces-aux-soins-pour-les-enfants-au-sahel-la-gratuite-pour-les-plus-vulnérables-est-une-stratégie-payante/>
- 61 AFD Plaquette Initiative Solidarité Sahel (I3S). <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-08/Initiative-solidarite-sante-Sahel-I3S-plaquette.pdf>
- 62 Queuille L Ridde V Glez D (eds ) Financement et accès aux soins en Afrique de l'Ouest - Empirique et satirique Ouagadougou : CRCHUM/HELP e V /ECHO ; 2014. [http://www.medsp.umontreal.ca/IRSPUM\\_DB/pdf/29454.pdf](http://www.medsp.umontreal.ca/IRSPUM_DB/pdf/29454.pdf)
- 63 Ridde V, Asomaning Antwi A, Boidin B, et al. Time to abandon amateurism and volunteerism: addressing tensions between the Alma-Ata principle of community participation and the effectiveness of community based health insurance in Africa. BMJ Glob Health 2018;3:e001056. doi:10.1136/ bmjgh-2018-001056
- 64 Oxfam (2013) : Couverture sanitaire universelle : Pourquoi les personnes en situation de pauvreté sont les laissés-pour-compte des régimes d'assurance maladie. [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/bp176-universal-health-coverage-091013-fr\\_1.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/bp176-universal-health-coverage-091013-fr_1.pdf)
- 65 Oxford Policy Management (2017) : Recherche sur les systèmes de protection sociale réactive aux crises. Étude de cas — les approches régionales pour combattre l'insécurité alimentaire dans le Sahel et la contribution de la protection sociale. <https://www.opml.co.uk/files/Publications/a0408-shock-responsive-social-protection-systems/opm-case-study-2017-srsp-sahel-french.pdf?noredirect=1>
- 66 Oxford Policy Management (2017) : Recherche sur les systèmes de protection sociale réactive aux crises. Étude de cas — les approches régionales pour combattre l'insécurité alimentaire dans le Sahel et la contribution de la protection sociale. <https://www.opml.co.uk/files/Publications/a0408-shock-responsive-social-protection-systems/opm-case-study-2017-srsp-sahel-french.pdf?noredirect=1>
- 67 CaLP, UNICEF, Commission Européenne (2014) : Transferts Monétaires et Résilience : Renforcer les liens entre transferts monétaires d'urgence et programmes nationaux de transferts sociaux dans le Sahel
- 68 Oxford Policy Management (2017) : Recherche sur les systèmes de protection sociale réactive aux crises. Étude de cas — les approches régionales pour combattre l'insécurité alimentaire dans le Sahel et la contribution de la protection sociale. <https://www.opml.co.uk/files/Publications/a0408-shock-responsive-social-protection-systems/opm-case-study-2017-srsp-sahel-french.pdf?noredirect=1>
- 69 Document de recherche de la FAO (2018) : Évaluation qualitative et prospective du Programme national de bourses de sécurité familiale au Sénégal. <http://www.fao.org/3/I9341FR/i9341fr.pdf>
- 70 Oxford Policy Management (2017) : Recherche sur les systèmes de protection sociale réactive aux crises. Étude de cas — les approches régionales pour combattre l'insécurité alimentaire dans le Sahel et la contribution de la protection sociale. <https://www.opml.co.uk/files/Publications/a0408-shock-responsive-social-protection-systems/opm-case-study-2017-srsp-sahel-french.pdf?noredirect=1>
- 71 <http://www.ecowas-agriculture.org/sites/default/files/dc3a9claration-de-malabo-fr.pdf>
- 72 28% du PIB agricole au Mali, 30% au Niger et 35% au Burkina Faso selon la note d'orientation de l'étude de faisabilité de l'offensive régionale pour la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest lancée par le Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO (2017)
- 73 Oxfam : Rapport de campagne sur le lait local
- 74 Parfois un peu moins (Burkina : 7% en moyenne) parfois un peu plus (Niger : 15% en moyenne)

- 75 APSS (2014). Le financement public dans l'élevage au Sahel depuis 10 ans : un double sous-investissement. <https://www.apess.org/wp-content/uploads/2017/05/synthese-etudes-bilan-maputo-apess.pdf>
- 76 Dans les programmes nationaux d'investissement agricoles du Burkina Faso et du Mali, l'élevage tient une place honorable et au niveau régional, 18% des investissements sont dédiés à l'élevage. Source : <https://www.apess.org/wp-content/uploads/2017/05/synthese-etudes-bilan-maputo-apess.pdf>
- 77 Inter-Réseaux, Grain de Sel (2017). Le pastoralisme a-t-il encore un avenir en Afrique de l'Ouest ? [https://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/gds73-74\\_complet.pdf](https://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/gds73-74_complet.pdf)
- 78 Rapport de campagne d'Oxfam et partenaires sur le développement d'une filière « lait local » en Afrique de l'Ouest. UN politique volontariste devrait mobiliser l'ensemble des moyens nécessaires en termes d'accès au foncier et aux ressources naturelles, d'instruments commerciaux et fiscaux pour protéger et soutenir la filière, de politique d'élevage, d'aménagement territorial, de soutien industriel, afin d'améliorer l'environnement réglementaire et économique de la filière et soutenir les initiatives locales.
- 79 Article de recherche publié par le CIRAD dans la revue scientifique Cahiers Agricultures (2016) : Vers une accentuation des disparités dans le financement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest ? <http://agritrop.cirad.fr/582787/1/cagri160030.pdf>
- 80 Article de recherche publié par le CIRAD dans la revue scientifique Cahiers Agricultures (2016) : Vers une accentuation des disparités dans le financement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest ? <http://agritrop.cirad.fr/582787/1/cagri160030.pdf>
- 81 Article de recherche publié par le CIRAD dans la revue scientifique Cahiers Agricultures (2016) : Vers une accentuation des disparités dans le financement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest ? <http://agritrop.cirad.fr/582787/1/cagri160030.pdf>
- 82 Note d'information inter-ONG : Oxfam - Save The Children - Action contre la Faim (2018) : *Sahel : Priorité à la résilience et au développement*.
- 83 Les enquêtes HEA montrent qu'entre 55 et 60 % des revenus des ménages les plus pauvres proviennent d'activités non agricoles. Source : An Atlas of household economy analysis information across Sahel », Save the Children, Food Economy Group. Cité dans : Note d'information inter-ONG : Oxfam - Save The Children - Action contre la Faim (2018) : *Sahel : Priorité à la résilience et au développement* .
- 84 Cité dans : Note d'information inter-ONG *Sahel : Priorité à la résilience et au développement*. Décembre 2018.
- 85 Présentation FAO-CIRAD (2016) : "L'expérience pilote dans le Burkina Faso de l'approche "Filets sociaux productifs".
- 86 Note technique AFD, URD (2016) : Jeunesses sahéliennes : Dynamiques d'exclusion, Moyens d'insertion. <https://www.afd.fr/fr/jeunesses-saheliennes-dynamiques-dexclusion-moyens-dinsertion>
- 87 Source FAO SOFA 2011. Cité dans : Notes ouest-africaines : Les inégalités de genre dans Les institutions sociales ouest-africaines, OCDE Club du Sahel (2018) [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines\\_7357808d-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines_7357808d-fr)
- 88 Note technique AFD, URD (2016) : Jeunesses sahéliennes : Dynamiques d'exclusion, Moyens d'insertion. <https://www.afd.fr/fr/jeunesses-saheliennes-dynamiques-dexclusion-moyens-dinsertion>
- 89 L'estimation se chiffre à 0,92% en comprenant le Nigeria. Source : *Climate Change Profile : West African Sahel, MOFA, Nederland (2018)*. <https://www.government.nl/binaries/government/documents/publications/2019/02/05/climate-change-profiles/West+African+Sahel.pdf>
- 90 L'indice GAIN conjugue la vulnérabilité d'un pays au changement climatique (et à d'autres problèmes mondiaux), avec sa volonté d'améliorer sa résilience : <http://index.gain.org>
- 91 *Ministry of Foreign Affairs (MOFA) of The Netherlands (2018) : Climate Change Profile : West African Sahel*. <https://www.government.nl/binaries/government/documents/publications/2019/02/05/climate-change-profiles/West+African+Sahel.pdf>
- 92 USAID : Climate Risk Profile : <https://www.climatelinks.org/resources/climate-change-risk-profile-west-africa-sahel>
- 93 <https://phys.org/news/2017-04-global-accounts-tripling-extreme-west.html>
- 94 Le Centre pour l'écologie et l'hydrologie (CEH), basé au Royaume-Uni, a dirigé une équipe internationale de scientifiques : <https://phys.org/news/2017-04-global-accounts-tripling-extreme-west.html>
- 95 Oxfam Research Reports (2014) *Food crisis, gender, and resilience in the Sahel: Lessons from the 2012 crisis in Burkina Faso, Mali, and Niger*.
- 96 *Ministry of Foreign Affairs of The Netherlands (2018) : Climate Change Profile : West African Sahel*. <https://www.government.nl/binaries/government/documents/publications/2019/02/05/climate-change-profiles/West+African+Sahel.pdf>
- 97 *Ministry of Foreign Affairs of The Netherlands (2018) : Climate Change Profile : West African Sahel*. <https://www.government.nl/binaries/government/documents/publications/2019/02/05/climate-change-profiles/West+African+Sahel.pdf>

- 98 Observatoire Défense et climat (IRIS, GRIP, Fondation pour la recherche stratégique), Prospective Sahel, Rapport d'étude n°3 (2017), DGRIS, Ministère français des armées : [https://www.defense.gouv.fr/content/download/.../RE6\\_Prospective%20Sahel\\_V1.pdf](https://www.defense.gouv.fr/content/download/.../RE6_Prospective%20Sahel_V1.pdf)
- 99 Par exemple à travers des stratégies de modernisation agricole ou de conversion des populations nomades aux modèles sédentaires.
- 100 Observatoire Défense et climat (IRIS, GRIP, Fondation pour la recherche stratégique), Prospective Sahel, Rapport d'étude n°3 (2017), DGRIS, Ministère français des armées : [https://www.defense.gouv.fr/content/download/.../RE6\\_Prospective%20Sahel\\_V1.pdf](https://www.defense.gouv.fr/content/download/.../RE6_Prospective%20Sahel_V1.pdf)
- 101 Observatoire Défense et climat (IRIS, GRIP, Fondation pour la recherche stratégique), Prospective Sahel, Rapport d'étude n°3 (2017), DGRIS, Ministère français des armées : [https://www.defense.gouv.fr/content/download/.../RE6\\_Prospective%20Sahel\\_V1.pdf](https://www.defense.gouv.fr/content/download/.../RE6_Prospective%20Sahel_V1.pdf)
- 102 [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/afrique-de-l-ouest-le-conflit-entre-eleveurs-et-agriculteurs-s-aggrave\\_3055113.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/afrique-de-l-ouest-le-conflit-entre-eleveurs-et-agriculteurs-s-aggrave_3055113.html)
- 103 Note d'information inter-ONG : Oxfam - Save The Children - Action contre la Faim (2018) : *Sahel : Priorité à la résilience et au développement*.
- 104 [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/02/21/un-plan-d-investissement-climatique-de-400-milliards-de-dollars-pour-le-sahel\\_5426151\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/02/21/un-plan-d-investissement-climatique-de-400-milliards-de-dollars-pour-le-sahel_5426151_3212.html)
- 105 Communiqué final sur la table ronde de financement du PIC-RS 2018-2030, Niamey 26 février 2019. Source : <https://www.nigerinter.com/2019/02/communique-final-de-la-table-ronde-sur-le-financement-du-pic-rs-2018-2030/>
- 106 Le Tchad est dernier des pays du sahel et en 46ème position sur les 54 pays d'Afrique analysés par l'IAAG. La Mauritanie le suit (40/54), puis le Mali (28/54), le Niger (24/54), le Burkina Faso (16/54) et le Sénégal (10/54). Source : IAAG 2018 : Gouvernance globale. [http://s.mo.ibrahim.foundation/u/2018/10/28183512/IIAG-2018-Gouvernance-Globale.pdf?\\_ga=2.111751623.2133599803.1558287482-778902714.1558287482](http://s.mo.ibrahim.foundation/u/2018/10/28183512/IIAG-2018-Gouvernance-Globale.pdf?_ga=2.111751623.2133599803.1558287482-778902714.1558287482)
- 107 Banque Mondiale (2011) : Rapport sur le développement dans le monde. Cité dans Oxfam Novib Policy Paper (2012) : *Achieving Conflict Transformation*. [https://www.oxfamnovib.nl/Redactie/Downloads/English/network/2013/ntwrk2\\_2013\\_8-conflict-transformation\\_ENG.pdf](https://www.oxfamnovib.nl/Redactie/Downloads/English/network/2013/ntwrk2_2013_8-conflict-transformation_ENG.pdf)
- 108 Amnesty International (2018) : Budgets en chute, répression en hausse, le coût humain des mesures d'austérité au Tchad. <https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR2082032018FRENCH.PDF>
- 109 <https://www.secoures-catholique.org/actualites/niger-le-combat-contre-une-loi-injuste>
- 110 L'espace civique fait référence aux structures, processus et instruments juridiques, et à l'absence de restrictions, permettant aux citoyens d'agir, seuls ou en s'organisant, au sujet de problèmes qui les concernent, en dehors de la sphère privée, étatique ou économique. Source : Document d'information d'Oxfam (2018) : *De l'espace pour se faire entendre : Mobiliser le pouvoir citoyen pour transformer l'espace civique*
- 111 Document d'information d'Oxfam (2018) : *De l'espace pour se faire entendre : Mobiliser le pouvoir citoyen pour transformer l'espace civique*
- 112 Civicus (2019) : State of Civil Society. <https://www.civicus.org/index.php/state-of-civil-society-report-2019>
- 113 World Map – Civicus Monitor Tracking Civic Space. <https://monitor.civicus.org/>
- 114 <https://www.secoures-catholique.org/actualites/niger-le-combat-contre-une-loi-injuste>
- 115 <https://www.jeuneafrique.com/425615/societe/niger-inquietudes-apres-arrestations-de-lactiviste-maikoul-zodi-journaliste-baba-alpha/>
- 116 Voir par exemple l'article d'Amnesty International (juin 2016) : Mauritanie. Une nouvelle loi compromet l'exercice du droit à la liberté d'association. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/06/mauritanie-une-nouvelle-loi-compromet-lexercice-du-droit-a-la-liberte-dassociation/>
- 117 Communiqué de 22 organisation Mauritaniennes et internationales du 2 juin 2016 : Mauritanie. Une nouvelle loi compromet l'exercice du droit à la liberté d'association. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/06/mauritanie-une-nouvelle-loi-compromet-lexercice-du-droit-a-la-liberte-dassociation/>
- 118 Article de RFI Afrique, mars 2019 : <http://www.rfi.fr/afrique/20190328-censure-reseaux-sociaux-tchad-vpn-internet-facebook-whatsapp>
- 119 Tribune de Tity Agbahey d'Amnesty International dans Le Monde Afrique, 1er mai 2019. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/01/au-tchad-le-discours-securitaire-reduit-au-silence-toute-voix-dissidente\\_5457023\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/01/au-tchad-le-discours-securitaire-reduit-au-silence-toute-voix-dissidente_5457023_3212.html)
- 120 Rapport d'information d'Oxfam (2019) : Droit au but : Pour une aide au développement qui cible la lutte contre les inégalités. <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/04/rapport-oxfam-droit-au-but-2019.pdf>
- 121 Rapport d'information d'Oxfam (2019) : Droit au but : Pour une aide au développement qui cible la lutte contre les inégalités. <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/04/rapport-oxfam-droit-au-but-2019.pdf>
- 122 Notes ouest-africaines : Les inégalités de genre dans Les institutions sociales ouest-africaines, OCDE Club du Sahel (2018) [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines\\_7357808d-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines_7357808d-fr)

- 123 Notes ouest-africaines : Les inégalités de genre dans Les institutions sociales ouest-africaines, OCDE Club du Sahel (2018) [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines\\_7357808d-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines_7357808d-fr)
- 124 Notes ouest-africaines : Les inégalités de genre dans Les institutions sociales ouest-africaines, OCDE Club du Sahel (2018) [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines\\_7357808d-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines_7357808d-fr)
- 125 Notes ouest-africaines : Les inégalités de genre dans Les institutions sociales ouest-africaines, OCDE Club du Sahel (2018) [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines\\_7357808d-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines_7357808d-fr)
- 126 Le Mali est le seul des 6 pays où cette pratique n'est pas criminalisée. Source : Notes ouest-africaines : Les inégalités de genre dans Les institutions sociales ouest-africaines, OCDE Club du Sahel (2018) [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines\\_7357808d-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines_7357808d-fr)
- 127 Equilibre et population : Maximiser l'impact de l'engagement français au Sahel : le levier des DSSR. <http://equipop.org/wp-content/uploads/2016/04/Maximiser-limpact-de-lengagement-franc%CC%A7ais-au-Sahel.pdf>
- 128 Source : Oxfam : *Services publics ou fortunes privées*
- 129 [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/BFA\\_MLI\\_NER\\_humanitarian%20snapshot\\_20190503\\_fr.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/BFA_MLI_NER_humanitarian%20snapshot_20190503_fr.pdf)
- 130 Oxfam internal note on the Integrated Approach in the Sahel
- 131 Groupe Urgence-Réhabilitation-Développement – URD (2019). Note de synthèse : « Lien sécurité & développement, Quelles compréhensions ? Quelle opérationnalisation ? » Mars 2019, François Grünewald, Valérie Léon. [https://www.urd.org/fr/wp-content/uploads/2019/03/NoteSyntheseSecu-Dev\\_GroupeURD\\_2019.pdf](https://www.urd.org/fr/wp-content/uploads/2019/03/NoteSyntheseSecu-Dev_GroupeURD_2019.pdf)
- 132 Groupe Urgence-Réhabilitation-Développement – URD (2019). Note de synthèse : « Lien sécurité & développement, Quelles compréhensions? Quelle opérationnalisation ? » Mars 2019, François Grünewald, Valérie Léon. [https://www.urd.org/fr/wp-content/uploads/2019/03/NoteSyntheseSecu-Dev\\_GroupeURD\\_2019.pdf](https://www.urd.org/fr/wp-content/uploads/2019/03/NoteSyntheseSecu-Dev_GroupeURD_2019.pdf)
- 133 Tribune de Jean-Hervé Jézéquel, Directeur du projet Sahel à l'International Crisis Group (ICG), dans Jeunes Afrique (201 juin 2018) : A la frontière Niger-Mali, le nécessaire dialogue avec les hommes en armes. <https://www.jeuneafrique.com/579996/politique/tribune-a-la-frontiere-niger-mali-le-necessaire-dialogue-avec-les-hommes-en-armes/>
- 134 Ces violations de Droits humains sont documentées dans plusieurs articles et rapports de Human Rights Watch et d'Amnesty International. Voir par exemple : HRW (2018) : "By Day We Fear the Army, By Night the Jihadists" Abuses by Armed Islamists and Security Forces in Burkina Faso. [https://www.hrw.org/sites/default/files/report\\_pdf/burkinafaso0518\\_web2.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/burkinafaso0518_web2.pdf).
- 135 <https://www.hrw.org/fr/news/2019/05/22/burkina-faso-respecter-les-droits-humains-lors-des-operations-antiterroristes>
- 136 International Alert (2018). Quand les victimes deviennent bourreaux - Facteurs contribuant à la vulnérabilité et à la résilience à l'extrémisme violent au Sahel central. [https://www.international-alert.org/sites/default/files/Sahel\\_ViolentExtremismVulnerabilityResilience\\_FR\\_2018.pdf](https://www.international-alert.org/sites/default/files/Sahel_ViolentExtremismVulnerabilityResilience_FR_2018.pdf)
- 137 <https://www.jeuneafrique.com/mag/773227/politique/tribune-sahel-comment-joindre-lurgent-au-durable/>
- 138 Source : Note du Trésor Français : Dépenses de défense et de sécurité et leurs impacts sur les finances publiques (travaux initiaux) - Réunion régionale des Services économiques d'Afrique de l'Ouest Mai 2018, Abidjan
- 139 Source : Sahel : Priorité résilience et développement. Rapport multi-agence Oxfam-SCI-ACF
- 140 <https://reliefweb.int/report/mali/experts-urge-security-council-support-efforts-make-g5-sahel-joint-force-fully>
- 141 Article de Jeune Afrique (février 2018) : <https://www.jeuneafrique.com/mag/531887/politique/le-niger-face-au-defi-du-cout-de-la-securite/>
- 142 Article La Tribune Afrique (décembre 2018) : <https://afrique.latribune.fr/afrique-de-l-ouest/burkina-faso/2018-12-21/budget-2019-le-burkina-donne-la-priorite-au-social-et-a-la-defense-801986.html>
- 143 [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/02/a-ouagadougou-angela-merkel-appelle-a-aider-les-pays-du-sahel-dans-leur-lutte-contre-le-terrorisme\\_5457312\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/02/a-ouagadougou-angela-merkel-appelle-a-aider-les-pays-du-sahel-dans-leur-lutte-contre-le-terrorisme_5457312_3212.html)
- 144 Note d'analyse de l'Institut d'études de sécurité (ISS) de l'ECDPM (2015) : Stratégies Sahel : L'impératif de la coordination. <https://www.files.ethz.ch/isn/190285/PoIBrief76Fr.pdf>
- 145 Note d'analyse de l'Institut d'études de sécurité (ISS) de l'ECDPM (2015) : Stratégies Sahel : L'impératif de la coordination. <https://www.files.ethz.ch/isn/190285/PoIBrief76Fr.pdf>
- 146 Voir notamment les rapports d'Oxfam (An Emergency for Whom? The EU Emergency Trust Fund for Africa—migratory routes and development aid in Africa, 2017) ou de Concord Europ (Partnership or Conditionality - Monitoring the Migration Compacts and EU Trust Fund for Africa, 2018).
- 147 Plan de soutien de l'ONU au Sahel - Travailler ensemble pour un Sahel prospère et paisible (2018). [https://www.un.org/africarenewal/sites/www.un.org.africarenewal/files/French%20Summary%20Report\\_0.pdf](https://www.un.org/africarenewal/sites/www.un.org.africarenewal/files/French%20Summary%20Report_0.pdf)
- 148 Le PIP ne s'élève qu'à 1,9 milliard d'euros sur la période 2019-2021, par la sélection de 40 projets dans la liste initiale des projets qui constituaient les versions précédentes.

- 149 Nicolas Desgrais (2019) : *Cinq ans après, une radioscopie du G5 Sahel. Des réformes nécessaires de l'architecture et du processus décisionnel*. Source : <https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/201913.pdf>
- 150 Nicolas Desgrais (2019) : *Cinq ans après, une radioscopie du G5 Sahel. Des réformes nécessaires de l'architecture et du processus décisionnel*. Source : <https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/201913.pdf>
- 151 Voir les rapports d'Oxfam sur la coordination des PTF dans le secteur agricole et rural publiés ces dernières années. Par exemple : Aide à l'agriculture : L'état de la coordination des interventions dans trois pays d'Afrique de l'Ouest. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/aide-lagriculture-des-promesses-aux-realites-de-terrain>
- 152 Compte-rendu de la séance d'information du 9 mai 2019 de la Communauté Sahel à l'Agence française de développement, introduite par J-M Gravelini, Responsable de l'Unité de coordination de l'Alliance Sahel.



# OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 19 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org).

Oxfam Afrique du Sud ([www.oxfam.org.za](http://www.oxfam.org.za))

Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))

Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))

Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))

Oxfam Brésil ([www.oxfam.org.br](http://www.oxfam.org.br))

Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))

Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))

Oxfam GB ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))

Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))

Oxfam IBIS (Danemark) ([www.oxfamibis.dk](http://www.oxfamibis.dk))

Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))

Oxfam Intermón (Espagne) ([www.oxfamintermon.org](http://www.oxfamintermon.org))

Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))

Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))

Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org))

Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))

Oxfam Novib (Pays-Bas) ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))

Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))

Membre observateur :

KEDV (Oxfam Turquie)

